

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4074 - LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021

FMI

Kinshasa prépare l'évaluation de septembre et décembre



Une délégation du FMI de passage à Kinshasa

Le récent passage en revue des critères de l'accord conclu avec cette institution de Bretton woods a révélé une très bonne évolution. En outre, la Troïka économique nationale qui a tenu sa toute première réunion sous la présidence du Premier ministre, Sama Lukonde, a examiné de près les paramètres économiques réels du pays. Quant à l'objectif poursuivi par les participants à cette réunion, il y a eu une nécessité de se rassurer de l'équilibre de gestion macro-économique entre les dépenses et la trésorerie du gouvernement conformément aux critères de l'accord conclu avec le Fonds monétaire international (FMI). [Page 2](#)

PROVINCE DE L'ITURI

Une trentaine de sociétés exploite illicitement des minerais



L'exploitation minière dans l'est de la RDC/DR

Dans une liste rendue publique le 3 septembre, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a dénombré une trentaine de sociétés qui exploitent frauduleusement des minerais et sollicite du gouvernement une enquête administrative dont les résultats seront rendus publics. L'Acaj relève que les sociétés indexées appartiennent

aussi bien aux étrangers qu'aux Congolais et exercent leurs activités en violation des lois de la République. Cette ONG de défense des droits de l'Homme dit solliciter du gouvernement une enquête administrative, demandant, par ailleurs, que les auteurs et complices de cette mafia soient sévèrement sanctionnés. [Page 3](#)

POLLUTION DE LA RIVIÈRE KASAÏ

Douze cas de décès déjà enregistrés

L'annonce a été faite par la vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable au cours d'un briefing, le 2 septembre, à Kinshasa en compagnie du ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya. Eve Bazaïba Masudi a fait savoir que l'on a déjà enregistré douze cas de décès, ajoutant que sur les cinq territoires du Kasai, quatre sont touchés. Selon les statistiques en sa possession, la situation a affecté 968 000 habitants et a concerné 161490 ménages. Elle a, par ailleurs, déjà causé 4502 cas de diarrhée et maladies cutanées. [Page 4](#)



Eve Bazaïba Masudi au bord de la rivière à Tshikapa

SANTÉ DU NOUVEAU-NÉ

L'Unicef offre des équipements au service de néonatalogie

La vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Véronique Kilumba Nkulu, a réceptionné, le 2 septembre, un lot d'appareils sophistiqués de la part du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) devant assurer

la prise en charge des soins d'urgence du nouveau-né, au service de néonatalogie des Cliniques universitaires de Kinshasa. Le geste posé est la poursuite de l'objectif du programme avec le secteur périnatal qui vise à renfor-

cer les capacités, mais aussi soutenir le développement des compétences des prestataires des soins de la mère et de l'enfant, tout en appuyant la continuité et l'efficacité des services périnatals, dans le contexte de la covid-19. [Page 4](#)

ÉDITORIAL

A coup sûr ...

Ce qui ressort à l'évidence de la longue et fructueuse visite de notre Premier ministre à Paris est bien le fait que le Congo est perçu, malgré les problèmes économiques et financiers auxquels il se trouve confronté, comme le pays le plus stable, donc le plus sûr de la vaste zone humaine de l'Afrique centrale. Et que, de ce fait, s'il poursuit les réformes de sa gouvernance publique engagées par ses plus hautes autorités, il verra affluer vers lui les capitaux publics et privés qui accéléreront fortement la « Marche en avant vers le développement relancée dès le début de ce nouveau quinquennat ».

Pour bien comprendre ce qui va se passer dans les prochains mois, il faut avoir présent à l'esprit le fait que les cartes se rebattent sur la scène stratégique mondiale et que, dans ce nouveau contexte, les Grands de ce monde doivent mieux prendre en compte le niveau de sécurité, de stabilité, de paix intérieure dont bénéficient leurs alliés présents ou futurs. Ayant tenté tout au long des dernières décennies de s'installer durablement dans des régions potentiellement très riches en raison des ressources naturelles qu'elles détiennent, les Etats-Unis, la Russie, l'Europe et dans une moindre mesure la Chine se sont avérés incapables de tisser des liens durables avec les pays concernés. Ce qui vient de se passer en Afghanistan et qui se dessine plus près de nous dans la région du Sahel le confirme.

D'où l'attention que portent aujourd'hui et vont de plus en plus porter les nations riches sur un Tiers-monde africain en pleine effervescence. Une attention qui se traduira, tout naturellement, par un renforcement de leurs relations avec les pays dotés d'une bonne gouvernance garantissant le fait que les capitaux investis sur leur territoire ne seront pas mis en danger par des désordres internes dont les acteurs publics ou privés seraient les premières victimes.

Conclusion de ce qui précède : en faisant venir à Paris une équipe aussi nombreuse qu'efficace, le président Denis Sassou N'Gusso et le Premier ministre Anatole Colinet Makosso ont choisi la bonne voie pour faire mieux valoir les atouts de notre pays auprès des entreprises françaises et européennes. S'ils agissent de la même façon dans les mois à venir aux Etats-Unis, en Russie, en Chine ou en Inde, ils imposeront à coup sûr Brazzaville comme la capitale la plus stable, la plus attirante, la plus fructueuse de l'immense Bassin du Congo.

Le Courier de Kinshasa

FMI

Kinshasa prépare l'évaluation de septembre et décembre

Le récent passage en revue des critères de l'accord conclu avec l'institution de Bretton Woods a révélé une très bonne évolution. En outre, la Troïka économique nationale, qui a tenu sa toute première réunion sous la présidence du Premier ministre, Sama Lukonde, a examiné de près les paramètres économiques réels du pays.



Une délégation du FMI de passage à Kinshasa

Le Premier ministre de la République démocratique du Congo (RDC) a présidé la première réunion de la Troïka économique nationale à la Primature. Cette réunion devra désormais se tenir tous les quinze jours. Quant à l'objectif poursuivi par les participants, en l'occurrence les ministres du Budget, Aimé Boji; et des Finances, Nicolas Kazadi; ainsi que la gouverneure de la Banque centrale du Congo (BCC), Malangu Katedi, il y a eu une nécessité de se rassurer de l'équilibre de gestion macro-économique entre les dépenses et la trésorerie du gouvernement, conformément aux critères de l'accord conclu avec le Fonds monétaire international (FMI).

Au-delà, les membres de la commission gouvernementale ont eu également à évaluer la mise en œuvre des projets d'investisse-

ment dans les cent quarante-cinq territoires de la RDC. « Le gouvernement est en train de lancer les travaux des projets d'investissements dans les cent quarante-cinq territoires, selon les instructions du chef de l'État. Ces travaux seront lancés dans les prochains jours », a indiqué le compte-rendu final. Par rapport à la date, le gouvernement a préféré parler de l'imminence du lancement. Enfin, il a été question aussi de faire le suivi de l'accord entre les deux partenaires, la RDC et le FMI, dans le cadre de la facilité élargie de crédit.

L'objet de la Troïka économique nationale a été « de surveiller de près le Plan d'engagement budgétaire, le Plan de trésorerie et la disponibilité des liquidités à la BCC ». Ensemble, les membres ont passé en revue les différents critères. « Il y aura une évaluation

en septembre et en décembre. A ce sujet, les indicateurs sont au vert. Si on maintient cet élan, en principe, on va continuer avec le programme tel que prévu », a souligné le compte-rendu

Sur le point de la bonne gouvernance, plus exactement la bonne gestion des finances publiques par rapport aux dépenses et de l'amélioration de la qualité de la dépense, des mesures seront annoncées incessamment par le Conseil des ministres. « Le ministre des Finances a informé la Troïka de l'évolution des recettes depuis plusieurs semaines. En ce qui concerne l'amélioration des recettes publiques, il a signé un contrat de performance avec les régies financières. Il y a aussi d'autres critères liés aux dépenses de rémunération », a-t-on déclaré.

Laurent Es-solomwa

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PROVINCE DE L'ITURI

Une trentaine de sociétés exploite illicitement des minerais

Dans une liste rendue publique le 3 septembre, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a dénombré une trentaine de sociétés qui exploite frauduleusement des minerais, et sollicite du gouvernement une enquête administrative dont les résultats seront rendus publics et les auteurs de cette mafia sévèrement sanctionnés.

L'Acaj relève que les sociétés indexées appartiennent aussi bien aux étrangers qu'aux Congolais et exercent leurs activités en violation des lois de la République. Cette ONG de défense des droits de l'homme dit solliciter du

tionnés.

Parmi les sociétés identifiées, il y a Hua Yuan (HY), avec comme responsable Wei Quanhua et comme coopérative partenaire Coomitebwa ; Premier Choice Mining (PCMR), avec Wang Bin et Coomituti ; Xin Ding



L'exploitation minière dans l'est de la RDC/DR

Coomico ; Shanxi Dikuang Overseas Engineering Construction (SDOC), avec Zuo Dong et Coopemo, Centre Ressources, avec Jia Hao shen et Comea. Il y a également Tia Di Ren Sarl (TDR), avec Qin Shenyi et Coomibe ; Mali Yetu Scoops, responsable non identifié et coopérative, Comidev ; Combined Mining Company (CMC), responsable et coopérative non identifiés ; Kimia Mining Investment, avec Lin Hao, coopérative non identifiée ; New Mineral Investment (NMI), avec Yang Denny Chuan et coopérative non identifiée ; Paulo Pimenta Solange (PPS), avec Oliviera Pimen-

ta Paulo et coopérative non identifiée ; Glory Mining (GM), avec Xu Genhong et coopérative non identifiée, DJJ, avec responsable et coopérative non identifiés ; Ding sheng Service (DS Sarlu), avec Shi Guomin et coopérative non identifiée ; AD, avec responsable et coopérative non identifiés. L'Acaj a également identifié la société minière Ndo-Okebo, avec responsable et coopérative non identifiés ; la Société Machine Congo (SMC), avec Liu Felong et coopérative non identifiée ; Socomindok, avec Gao Liang et coopérative non identifiée ; Muungano na Maendeleo, avec Roger

Katabuka Basisa et coopérative non identifiée ; Longwei, avec responsable et coopérative non identifiés, Brazil Congo Minerao Sarl (MWMAP), avec Patrick Kitelo Matezolo et coopérative non identifiée ; Coms Sikuzani (SNC), avec responsable et coopérative non identifiés ; Socomik, avec Wu Yongling et coopérative non identifiée, Dragon, avec Lochi et coopérative non identifiée ; Shin Ra Electric Power Company (SREPC Sarl), avec Mme Joseph Kisembo, Lo Hoi Hong et Zhong Jin Wu, coopérative non identifiée, ainsi que RDC Huafeng Mining Investment Sarl, avec Mme Chistian Kulutu Luboma et Lin Qingshu, coopérative non identifiée.

A cette liste, il faudrait également ajouter la société Kimia Mining, qui avait sollicité et obtenu le permis de recherche, mais qui se livrerait à ce jour à l'exploitation minière sans titre légal.

Lucien Dianzenza



L'exploitation minière dans l'est de la RDC/DR

gouvernement une enquête administrative, demandant, par ailleurs, que les auteurs et complices de cette mafia soient sévèrement sanc-

Yuan (XDY), avec Wei Yua Zuo et Coomiki ; Da Sheng (DSG), avec Qin et Coomico ; Mining Work Support Sarlu, avec Qin Yihang et

PLAIDOYER POUR LE FINANCEMENT DE LA VACCINATION

Le PEV sollicite l'accompagnement des OSC dans la lutte contre la polio.

Le vœu a été exprimé le 3 septembre, à Kinshasa, au cours d'un briefing organisé par Village Reach à l'intention des membres des organisations de la société civile.

La rencontre s'est justifiée par le fait que de plus en plus, les bailleurs qui assurent le financement des actions vaccinales se retirent. Or pour maintenir les acquis de vaccination contre la polio qui est en phase d'éradication, le financement de la part des autorités congolaises est une nécessité.

C'est dans cette optique que les organisateurs de la rencontre ont rappelé aux organisations de la société civile (OSC) leur rôle majeur dans le plaidoyer auprès des décideurs pour le financement des activités vaccinales contre la polio.

Après avoir présenté le Programme élargi de vaccination (PEV), sa mission et ses stratégies dans la lutte contre les épidémies, le coordonnateur provincial du PEV Kinshasa, le

Dr Eddy Makengo, a souligné l'importance de cette rencontre. « Nous avons réuni les organisations de la société civile pour nous aider et aider la population congolaise dans le plaidoyer auprès des autorités par rapport au plan de transition sur la vaccination contre la poliomyélite », a-t-il fait savoir.

Etant donné qu'il y a baisse de financement de la part des bailleurs de fonds, a-t-il renchéri, il est nécessaire que les autorités congolaises prennent le relais pour assurer le financement des activités vaccinales.

Pour sa part, Toko Carla, chargée de communication et plaidoyer du «Village Reach», a précisé que cette rencontre avait pour objectif d'inviter les OSC à accompagner le PEV dans le plaidoyer pour la mobilisation



Photo de famille des participants à la journée de plaidoyer du PEV

du financement en faveur de la vaccination contre la polio.

« L'objet de notre rencontre est de rappeler aux OSC l'engagement pris par la province de Kinshasa et voir comment, ensemble, nous allons mener les actions de plaidoyer pour justement aboutir

à l'élaboration d'un édit budgétaire », a souligné la chargée de communication et de plaidoyer de « Village Reach ».

A l'issue de cette rencontre, les participants se sont dits disposés à accompagner le PEV dans cette démarche.

Il sied de rappeler que « Village Reach » est une

structure partenaire du ministère de Santé publique, Hygiène et Prévention. C'est depuis 2015 qu'elle appuie le PEV dans plusieurs actions de vaccination, notamment la chaîne d'approvisionnement et la distribution des vaccins dans les lieux d'accès difficiles.

Blandine Lusimana

SANTÉ DU NOUVEAU NÉ

L'Unicef offre des équipements au service de néonatalogie

La vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Véronique Kilumba Nkulu, a réceptionné, le 2 septembre, un lot d'appareils sophistiqués de la part du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), devant assurer la prise en charge des soins d'urgence du nouveau-né, au service de néonatalogie des Cliniques universitaires de Kinshasa (CUK).

Le geste posé est la poursuite de l'objectif du programme avec le secteur périnatal qui vise à renforcer les capacités, mais aussi soutenir le développement des compétences des prestataires des soins de la mère et de l'enfant, tout en appuyant la continuité et l'efficacité des services périnatals, dans le contexte de la pandémie à covid-19, en vue de contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale.

Ce programme, qui a commencé initialement pour sa première étape du 1er octobre au 31 décembre 2020 avec un budget de huit cent quatre-vingt-seize mille trois cent trente-quatre dollars américains, voit le début de sa deuxième

étape avec un nouveau budget de près de cent mille dollars.

Ceci constitue une opportunité permettant d'améliorer la qualité des soins périnatals. « Notre souhait le plus ardent est que ce projet soit un projet pilote qui devra s'étendre sur toute l'étendue du territoire national de la République démocratique du Congo (RDC), nous permettant, dans le cadre des objectifs du développement durable, d'atteindre une réduction de mortalité de la mère et de l'enfant », a laissé entendre la vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention.

En dotant les CUK des équipements et matériaux de qualité, l'Unicef



La remise des équipements de néonatalogie par l'Unicef aux CUK

veut que celles-ci puissent jouer le rôle de centre d'excellence pour les autres zones de santé. « L'Unicef est fier de pouvoir procurer aux Cliniques universitaires de Kinshasa des équipements et matériaux de qualité, pour les soins néonataux. Je souhaite à tous les personnels de CUK, que grâce à ces appareils vous puissiez confirmer l'excellence des soins que vous procu-

rez aux nouveaux-nés et à leurs mères, notamment ceux dans la plus grande vulnérabilité », a déclaré le représentant de l'Unicef en RDC, Édouard Beigbeder.

Signalons que l'Unicef a mis en œuvre le même programme dans le Haut-Katanga et le Sud Kivu, plus précisément à l'hôpital de Sendwe et l'hôpital de Panzi. Selon les études faites, la RDC figure parmi les pays qui portent la plus lourde

charge mondiale de la mortalité maternelle. On enregistre environ six cent quatre-vingt-treize décès maternels pour cent mille naissances vivantes. Il en est de même pour la santé du nouveau-né qui enregistre également un taux de mortalité néonatale estimé à près de vingt-neuf pour mille naissances vivantes. Parmi les multiples causes, il y a une faible qualité des soins résultant des faibles compétences des acteurs périnatals ainsi que le manque d'équipements de base pour la prise en charge correcte des mères et nouveaux nés. C'est ainsi que l'Unicef et l'UNFPA, qui travaillent conjointement pour réduire le taux de mortalité maternelle et néonatale, ont consolidé leurs forces pour venir à la rescousse des CUK afin de lutter contre ce fléau.

Blandine Lusimana

POLLUTION DE LA RIVIÈRE KASAÏ

Douze cas de décès déjà enregistrés

L'annonce a été faite par le vice-Premier ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable (VPM-MEDD), Eve Bazaïba Masudi, au cours d'un briefing le 2 septembre à Kinshasa, en compagnie du ministre de la Communication et médias, Patrick Muyaya.

La pollution de la rivière Kasai ainsi que toutes les réformes initiées par Eve Bazaïba, sans oublier le premier rôle qu'entend jouer la République démocratique du Congo (RDC) lors de la conférence sur le climat, la Cop 26, ont été évoqués lors du briefing.

Le VPM-MEDD a indiqué que c'est le 31 juillet que la population de Tshikapa a remarqué cette pollution qui s'est manifestée par la présence de poissons morts, flottant sur la rivière ainsi que la décoloration de l'eau. Dans le cadre des premières décisions, a rappelé Eve Bazaïba Masudi, l'interdiction le 3 août, par le ministre provincial de l'Environnement, toute consommation de cette eau. « Mais entre temps, les conséquences étaient déjà enregistrées sur le plan socio-économique de la vie de la population du Kasai, Kwilu et Maïdombe touchée par cette pollution », a-t-elle regretté.

Eve Bazaïba Masudi a fait savoir que l'on a déjà enregistré douze cas de décès, ajoutant que sur les cinq territoires du Kasai, quatre sont touchés ; treize sur dix-huit zones de santé ainsi que soixante-neuf aires de santé sont frappées. Selon ces statistiques, la situation a affecté 968 000 habitants et a concerné 161 490 ménages. Elle a, par ailleurs, déjà causé 4 502 cas de diarrhée et maladies cutanées. Tshikapa, a dit la VPM, vit de la pêche. Selon elle, « cette pollution a occasionné un manque à gagner des activités de commerçants et pêcheurs ». Sur le plan environnemental, elle a fait savoir que les écosystèmes ont été touchés (mort de poissons et autre animaux aquatiques) alors que l'écotourisme a aussi été endommagé.

Des solutions adaptées à la situation Parmi les solutions préconisées face à cette crise, la VPM-MEDD



Eve Bazaïba Masudi au bord de la rivière à Tshikapa

a parlé de la mise en place d'une commission mixte angolaise et congolaise. « Des experts des deux pays sont à pied d'œuvre et ont découvert l'origine de cette catastrophe causée par une entreprise minière angolaise qui a reconnu les faits », a souligné Eve Bazaïba Masudi. Elle a, par ailleurs, insisté sur des réparations qui devront être faites en faveur de la population victime, sur la base du principe pollueur-payeur. Dans le cadre des mesures urgentes, elle a fait part de l'acheminement de quarante tonnes de médicaments pour la population touchée, indiquant que d'autres mesures

étaient aussi prises pour renforcer la Regideso.

Ce briefing a également permis au VPM de revenir sur les différentes réformes réalisées dans le secteur de l'environnement dans le pays. Eve Bazaïba Masudi a mentionné les dix premières mesures prises pour transformer les potentiels forestiers congolais en richesse. Il s'agit, selon elle, de l'institution de la taxe carbone, de la création de l'autorité de régulation du marché de carbone, de l'élaboration de la politique du climat ainsi que de la tenue des états généraux des forêts pour avoir une bonne politique en la

matière. Il y a également la revisitation de toutes les concessions forestières octroyées (que ce soit pour les contrats de concession que les contrats d'exploitation), de la suspension d'exportation de grumes, de la levée du moratoire de titres forestiers ainsi que de la mesure de procéder à la conciliation de données statistiques de structures qui interviennent dans le secteur de l'environnement.

Notant la volonté de la République démocratique du Congo (RDC) de jouer un rôle de premier plan lors de la conférence des parties sur le climat afin de lui permettre de bénéficier des sacrifices consentis pour la préservation du climat mondial, Eve Bazaïba a indiqué que son pays a déjà peaufiné son cahier de charges à présenter à ces assises de haut niveau. Il compte donc se présenter comme pays solution face aux trois défis.

La conférence sur les changements climatiques organisée par les Nations unies se déroulera, précisons-le, du 1er au 12 novembre prochain à Glasgow, en Écosse.

Lucien Dianzenza

CONGRÈS MONDIAL DE L'UICN

Appels en force à sauver la nature et le climat

La plus grande organisation non gouvernementale de protection de la nature, l'UICN, a ouvert son congrès mondial sur des appels à s'attaquer de front aux crises de la biodiversité et du changement climatique pour sauver l'avenir de l'Homme sur la planète.

Jusqu'à un million d'espèces animales et végétales sont menacées de disparition et la nature décline plus vite que jamais dans l'histoire humaine. Un déclin qualifié de sixième extinction de masse qui met en péril les conditions même de l'existence humaine sur Terre. Comme le montre également la multiplication de catastrophes liées aux effets du changement climatique, lui aussi causé par l'activité des hommes, tempêtes, inondations, sécheresses, incendies...

Pour les militants de la puissante UICN - Union internationale pour la conservation de la nature - l'objectif de cette nouvelle rencontre est de donner un élan positif au processus de négociations, d'autant que la communauté internationale n'a pas respecté les objectifs qu'elle s'était elle-même fixés pour la décennie écoulée 2010/20.

Ancrage dans le vivant

«Il faut nous doter des instruments nécessaires pour un avenir durable (...) Nous savons à quel point la situation est complexe, les problèmes sont liés entre eux», a insisté dans un message vidéo lors de la cérémonie d'ouverture Zhang Xinsheng, le responsable chinois* de l'UICN. Evoquant la COP26 sur le cli-

mat en novembre à Glasgow, le président français a de son côté insisté sur «l'urgence de resynchroniser ces deux agendas, (...) de faire comprendre à tous que la bataille pour le climat et contre le dérèglement climatique est jumelle de la bataille pour préserver et restaurer la biodiversité. Et que l'une et l'autre se nourrissent».

Emmanuel Macron a d'ailleurs annoncé la tenue en France d'un «One ocean summit» fin 2021 début 2022.

L'état des océans, affectés par le réchauffement climatique et par

la pollution, notamment plastique, est un des sujets importants du congrès. Ils sont en effet un des principaux puits de carbone naturels de la planète, avec les grandes forêts vierges.

Samedi, l'UICN devait dévoiler la mise à jour de sa célèbre liste rouge des espèces menacées, baromètre de la destruction de notre environnement qui pour la première fois, est accompagnée d'une liste verte, recensant les succès en matière de conservation.

D'ici sa clôture le 11 septembre, le congrès doit voter une série de

motions, notamment une déclaration finale qui devrait porter sur la place de la nature dans les plans de relance économique post-Covid. Les conséquences de la destruction de la nature sur la santé humaine seront aussi évoquées, nombre d'experts redoutant une multiplication de tels virus, venus du monde animal.

Les délégués évoqueront aussi un plan d'action mondial pour les espèces. Les solutions basées sur la nature pour lutter contre le réchauffement climatique ou ses effets seront également à l'ordre du jour, ainsi que la toujours épi-

neuse question des financements. Nouveauté de cette édition, les organisations des peuples autochtones, dont le rôle est de plus en plus reconnu pour protéger la nature, pourront voter.

«Nos vies sont en jeu, mes frères, et c'est pourquoi je voudrais que les promesses soient tenues», a lancé José Gregorio Diaz Mirabal, de la Coordination des organisations indigènes du bassin amazonien.

Comme en écho, l'acteur américain Harrison Ford, très engagé pour la préservation de la nature, a lancé un message plein d'émotion en clôturant la cérémonie. «C'est dur de lire les grands titres - inondations! incendies! famines! épidémies! - et de dire à ses enfants que tout va bien. Ça ne va pas! Nom de Dieu, ça ne va pas! C'est normal de ressentir de la frustration, de l'angoisse, de la peine. Mais ne vous enfuyez pas. Réclamez justice. Justice pour Mère nature!»

Julia Ndeko avec AFP

* La Chine doit accueillir en avril 2022 la COP15 sur la biodiversité, où devrait être adopté un texte visant à vivre en harmonie avec la nature à l'horizon 2050, avec des objectifs intermédiaires pour 2030.

DE PLUS EN PLUS D'ESPÈCES ÉTUDIÉES MENACÉES

Près de 30% des espèces étudiées dans la Liste rouge de l'UICN sont menacées, selon la mise à jour de ce véritable baromètre du vivant publiée samedi. Au total, l'organisation a étudié 138.374 espèces, dont 28% sont classées dans les différentes catégories menacées.

Parmi les espèces emblématiques, les dragons de Komodo, plus grand lézard au monde, ont vu leur statut passer de «vulnérable», plus basse des catégories menacées, à «en danger». En raison du changement climatique, la hausse des températures et donc du niveau de la mer devrait réduire leur habitat d'au moins 30% dans les 45 prochaines années. Et les individus vivant hors du parc naturel qui couvre une partie des îles en Indonésie où ils sont présents, voient en outre leur habitat menacé par l'activité humaine.

Autres victimes des hommes, les requins et raies (qui font partie de la même famille), dont une réévaluation globale de la situation a montré que 37% sont désormais dans les catégories menacées, contre 24% en 2014. Toutes les espèces ainsi classées font face à la surpêche, 31% à la dégradation ou la perte d'habitat et 10% à des conséquences du changement climatique.

A contrario, l'UICN se félicite de voir quatre espèces de thon pêchées commercialement en voie de récupération grâce à la mise en œuvre de quotas régionaux, élaborés par des organisations spécifiques.

PROGRAMME DU JOUR LUNDI 06 SEPTEMBRE 2021

- 06.30 PREDICATION
- 07.30 PLAYLIST
- 09.30 PROJECTEUR
- 10.00 CINEMA CONGOLAIS
- 11.45 CDIRECT INSIDE
- 12.00 WOMANITY
- 13.00 PLAYLIST
- 14.00 C-TECH
- 15.00 TOP CLIPS
- 17.00 TALK SHOW: SANS TABOUS
- 18.00 PLAYLIST
- 18.30 CARRÉ MUSIC
- 19.00 TALK 243
- 19.45 L'INVITÉ 19.45
- 20.30 C'EST MON AFFAIRE
- 21.00 CONCERT KOFFI LIVE
- 21.30 REDIFF. INVITÉ 19.45
- 22.30 TOP CLIPS
- 00.00 PLAYLIST

Une personnalité prestigieuse du monde de la politique décrypte l'actualité des 2 Congo sur le plateau.



18.30 CARRÉ MUSIC
L'univers des artistes avec LANDRY D

19.45 L'INVITÉ 19.45
EXCLUSIF
Floride ZANTOTO avec son invité

19.45
FLORIDE ZANTOTO
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

free CANAL 449

LES BOUQUETS
CANAL+
CANAL 334

L'INFO DES 2 CONGO
TOUS LES JOURS

LES BOUQUETS
CANAL+
CANAL 334

TRANSITION AU TCHAD

Moustapha Ali Alifeï satisfait du soutien de la CEEAC

Le nouvel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Tchad au Gabon a échangé, le 31 août, avec le président de la Commission de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), Gilberto Da Piédade Verissimo.

Les échanges entre les deux interlocuteurs ont porté sur la situation sécuritaire en Afrique centrale, notamment en République centrafricaine et à Sao Tomé-&Principe; la transition en République du Tchad avec la préparation du dialogue national et les mesures d'accompagnement de la transition préconisées par la Commission de la CEEAC.

Le diplomate tchadien s'est réjoui du soutien de la Commission de la CEEAC au processus de transition en cours dans son pays et a émis le vœu que la communauté régionale en fasse davantage, « afin de contribuer à une issue apaisée de la transition ». Moustapha Ali Alifeï s'est également félicité des efforts déployés par la Commission de la CEEAC dans la mise en œuvre des décisions édictées par les chefs d'Etat et de gouvernement sur le processus d'intégration régionale en Afrique centrale. Il a réaffirmé le soutien du Tchad à l'ac-



Gilberto Da Piédade Verissimo et Moustapha Ali Alifeï

tion menée par la Commission. Pour sa part, l'ambassadeur Gilberto Da Piédade Verissimo s'est dit optimiste quant à l'heureux aboutissement de la transition au Tchad, un plan d'action est d'ailleurs en élaboration pour matérialiser l'appui. En attendant que le gouvernement tchadien ne formalise l'accréditation de l'ambassadeur Moustapha Ali Alifeï auprès de la Commission de la CEEAC, le président de la Commission l'a invité à prendre part aux rencontres avec les autres membres du Comité des représentants permanents, de façon à être déjà au même niveau d'informations que ses collègues sur l'ensemble des dossiers qui préoccupent la Commission.

Signalons que le nouvel ambassadeur du Tchad a présenté ses lettres de créance le 29 juin dernier au président de la République gabonaise, Ali Bongo Ondimba.

Yvette Reine Nzaba

SAHEL

Le Tchad envisage la réduction de son bataillon

Le pays a décidé de réduire de moitié l'effectif de son bataillon dans la région dite des trois frontières entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

Le sommet de Pau (France) de janvier 2020 avait décidé de concentrer les efforts de la force Barkhane et du G5 Sahel sur la région des trois frontières (Mali, Niger, Burkina Faso). Le Tchad avait promis d'y déployer un bataillon de 1200 soldats. Ce qui n'a pas eu lieu. Les raisons évoquées sont l'attaque de la garnison de Bohoma (des soldats tués sur une île du lac Tchad) et un désaccord entre le Tchad et ses partenaires sur les modalités financières de cet engagement. Le renfort n'a pu être déployé au Niger qu'au printemps dernier avec l'appui de parachutistes français. Toutefois, l'effectif du bataillon tchadien déployé au Niger, sous l'égide de la force conjointe du G5 Sahel, sera réduit de moitié. L'annonce en a été faite par le Tchad. « On a redéployé au Tchad 600 hommes en accord avec les forces du G5 Sahel. Il s'agit d'un redéploiement stratégique pour s'adapter au mieux à l'organisation des terroristes », a déclaré le porte-parole du gouvernement tchadien, Abderaman Koullamallah. Il a évoqué « une décision concertée de longue date avec le commandement du G5 [Sahel] », afin d'alléger le dispo-

positif « inadapté » à la situation sur le terrain, pour une force mobile. « Notre volonté politique de faire face aux djihadistes reste intacte », a-t-il assuré. Certains experts pensent que cette décision serait plutôt liée à la dernière attaque subie par l'armée tchadienne sur les rives du lac Tchad et attribuée à « Boko Haram ». Début août, au moins vingt-six soldats ont été tués au retour d'une patrouille. Le président du Conseil de transition, Mahamat Idriss Déby, avait alors déclaré : « Le lourd tribut que nous payons dans cette guerre asymétrique est amer mais il ne sera pas vain. Nous ferons capituler l'hydre terroriste ». Le ministère français des Armées a confirmé que la décision du Tchad avait été prise « en parfaite concertation avec les partenaires du G5 Sahel et de la coalition pour le Sahel ». Précisant : « Il s'agit d'avoir un dispositif à la fois plus léger, plus réactif et plus facile à soutenir; en conservant les moyens de combat les plus adaptés à l'ennemi ». La réduction des effectifs tchadiens dans la région des trois frontières a été décidée alors que le dispositif militaire fran-

çais au Sahel va connaître des changements notables dans les semaines prochaines, avec la fin annoncée de la force Barkhane.

Une fin qui se traduira par un autre engagement de la France. Alors que les commandos de la « Task Force » Sabre se concentreront à la traque et l'élimination des hauts dignitaires jihadistes, le groupement européen de forces spéciales « Takuba » va accompagner les troupes locales au combat, avec le soutien français, dans l'appui aérien et dans le renseignement. Depuis le début de l'année, au moins 450 habitants ont été victimes de groupes jihadistes qui mèneraient une guerre contre la population civile dans la région dite des trois frontières, tuant, pillant et brûlant, emportant du bétail, semant dans leur sillage mort et destruction et brisant des vies. Les assaillants auraient également subi de lourdes pertes lors de la riposte des militaires. Les attaques contre les civils entrent dans le cadre de la stratégie de l'Etat islamique dans le Grand Sahara, au motif que les victimes soutiennent les autorités locales.

Noël Ndong

PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

La BAD initie une nouvelle politique de financement

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) ainsi que la plateforme de connaissances sur la croissance verte et d'autres partenaires lanceront, le 9 septembre, leur nouvelle politique destinée à intégrer le capital naturel dans le financement du développement du continent.

L'initiative, dénommée « Programme sur le capital naturel pour le financement du développement de l'Afrique », également appelée « Natural capital for African development finance, NC4-ADF », est soutenue par le Fonds mondial pour la nature, le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement, le Programme des Nations unies pour l'environnement et l'Institut international pour le développement durable. « La stratégie vise à mettre le capital naturel au cœur des économies africaines. Car, la prise en compte du capital naturel dans le financement du développement est essentielle pour la reprise post-covid-19 », a précisé la directrice de la division analyse des politiques au Centre africain des ressources naturelles de la BAD, Vanessa Ushie.

Justifiant le bien-fondé de ce programme qui s'étend sur la période 2020-2022, l'un des responsables de l'institution financière africaine a signifié que le capital naturel comprend les sols et les ressources de stockage de carbone, tels que l'eau et la pêche. Ils représentent entre 30 % et 50 % de la richesse totale des pays d'Afrique. Mais ils ne sont pas souvent pris en compte dans les mesures économiques comme le calcul du produit intérieur brut. Et en plus, les institutions internationales de développement ne tiennent pas compte du capital naturel dans les projets de financement du développement. Alors que, face au changement climatique, ce capital présente des atouts essentiels pour favoriser une croissance inclusive et verte. « Le lancement de ce programme se déroulera par visioconférence et sera ponctué par une allocution du vice-président du groupe de la BAD, en charge des questions de gouvernance économique et de la gestion des connaissances », a spécifié Vanessa Ushie, en concluant qu'ils discuteront sur les meilleures pratiques et sur la nécessité d'intégrer le capital naturel dans l'architecture du financement du développement, sans oublier les moyens d'amener les agences de notation à intégrer les considérations de croissance verte et de capital naturel dans les notations de risque souverain et de crédit des pays africains.

Notons qu'au cours de cette rencontre liée au lancement de cette initiative, les différents participants, parmi lesquels des ministres et des responsables d'institutions internationales, échangeront aussi sur les moyens d'établir une vision commune prenant en compte le capital naturel, notamment dans les projets et programmes de développement des institutions multilatérales de développement.

Rock Ngassakys

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le gouvernement devant le Parlement ce 6 septembre

Ouverte le 3 septembre, la treizième session extraordinaire de l'Assemblée nationale s'achève ce lundi 6 septembre après le débat d'orientation budgétaire.

Le troisième débat d'orientation budgétaire de la 14e législature sera une occasion pour les députés et les membres du gouvernement de débattre du cadre budgétaire, des politiques publiques ou modèles économiques en matière de santé, d'éducation, d'agriculture et d'industrialisation.

Selon le président de la chambre basse du Parlement, Isidore Mvouba, il s'agit d'une opportunité de choix qui sera donnée aux députés d'intervenir en amont, de manière informée, à une meilleure définition des objectifs de la politique budgétaire du pays. « Il convient de souligner qu'il ne s'agit pas d'une simple formalité, loin s'en faut ! c'est un moment clé dans le processus de la préparation du budget, exercice 2022, en tenant compte des perspectives économiques préconisées dans le cadre budgétaire à moyen terme, période 2022-2024, et des cinq priorités fixées par le gouvernement », a rappelé Isidore Mvouba à l'ouverture de la 13e session extraordinaire.

En effet, les cinq priorités fixées par le gouvernement sont le

rétablissement des équilibres macroéconomiques; la relance de l'économie fortement secouée par les crises économiques et socio-sanitaires ; l'accélération de la diversification de l'économie ; la lutte contre la corruption ; la création d'emplois. « En ligne de mire, il y a nécessairement : l'amélioration de la gouvernance ; la réduction du train de vie de l'Etat ; la lutte contre les antivaleurs; la restauration de l'autorité de l'Etat ; la permanence du dialogue social », a-t-il poursuivi, précisant que les Congolais attendent beaucoup de l'action publique et du plaidoyer à faire par la représentation nationale.

Le débat d'orientation budgétaire sera, sans nul doute, l'occasion pour les députés de rebondir sur la question des dépenses effectuées par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. Ce point avait animé les débats le 13 août dernier à l'occasion de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire. En effet, certains députés avaient dénoncé le fait que de 35 milliards, les dépenses sont passées à 80

milliards FCFA sans l'accord du Parlement. Cela au moment où la force publique n'a plus reçu de financement depuis neuf mois.

« ...On ne peut pas passer de 35 milliards dont 10 du fonds covid-19 à 80 milliards FCFA aujourd'hui. Si nécessité y était, qu'est-ce qui peut justifier que depuis novembre 2020, on n'ait pas pu financer les services de sécurité ?... L'adoption de la loi de finances rectificative était une occasion pour le gouvernement de nous expliquer tout cela. Le fonds covid-19 est abondé par la vente des cargaisons de pétrole. Il suffisait au gouvernement de prendre les décrets d'avance, c'est l'argent public, et nous parlementaires, sommes l'autorité budgétaire », déclarait le président de la commission économie et finances, Maurice Mavoungou.

Notons que la session extraordinaire du Parlement a permis également aux députés et sénateurs d'autoriser la prorogation de l'état d'urgence sanitaire pour la 26e fois depuis la survenue de la pandémie de Covid-19.

Parfait Wilfried Douniama

SECTEUR FORESTIER

Un nouveau projet au profit des acteurs de la filière bois

L'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT) a récemment signé avec la délégation de l'Union européenne (DUE) au Congo un nouveau projet d'Appui au secteur privé (ASP) visant à impliquer les acteurs du secteur dans le processus APV-FLEGT afin de contribuer à l'amélioration de la gouvernance forestière.

Financé par l'UE à hauteur de 500 000 euros, soit 327.978.500 FCFA, pour une durée de 32 mois, le projet ASP s'inscrit dans le cadre des actions que mène l'ATIBT en République du Congo depuis son installation en 2018, grâce à un accord de siège signé en 2015. Ce projet permettra aux Associations professionnelles (AP) du secteur forestier congolais de contribuer à l'amélioration de la gouvernance forestière en vue d'une gestion durable, inclusive et plus transparente des ressources forestières.

Il permettra également à ces associations de disposer des compétences permettant d'informer et de communiquer auprès de l'ensemble des opérateurs du secteur privé forestier de manière appropriée, tout en prenant en compte la dimension genre sur le processus APV-FLEGT.

Pour ce faire, deux associations professionnelles présentes au Congo dans le secteur forestier sont ciblées dans le cadre de la mise en œuvre dudit projet. Il s'agit des groupes Unibois et Unicongo. Outre ces deux groupes, l'ensemble des entreprises du secteur forestier exerçant au Congo sont également concernées, notamment les entreprises forestières non encore affiliées à un syndicat.

A noter qu'au Congo, depuis 2018, l'ATIBT mène sur le terrain des activités de concertations et d'informations du secteur forestier privé national avec l'appui de plusieurs bailleurs internationaux, à savoir l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds français pour l'environnement mondial, le Programme de promotion de l'exploitation certifiée des forêts (PPECF/ KFW), l'UE, la coopération britannique (FCDO).

Gloria Imelda Lossele

LE FAIT DU JOUR

Femmes afghanes

Le sentiment que le quotidien des femmes d'Afghanistan se compliquera avec l'arrivée au pouvoir des Talibans, le 15 août dernier, est manifeste. Il ne s'agit pas d'exagérer les faits, dans la mesure où la Charia que vont appliquer les nouveaux maîtres de Kaboul sur la société afghane aura nécessairement des conséquences sur les acquis enregistrés dans le pays les vingt dernières années.

Les femmes allant à l'école, travaillant dans l'administration publique, exerçant dans les entreprises, militant pour les droits de l'homme, avaient dans une certaine mesure façonné le nouvel Afghanistan sans briser la culture millénaire des peuples de ce pays. Il n'est pas certain que les Talibans autorisent aux femmes de leur pays les mêmes libertés que celles qu'elles ont obtenues sous les gouvernements successifs ayant exercé le pouvoir politique après leur départ sous les bombes des forces coalisées de l'Occident en 2001.

Même s'ils jurent ne pas avoir l'intention de pratiquer la chasse aux sorcières, les Talibans ne s'empê-

cheront pas de prendre la revanche sur leur propre parcours. C'est pour cela qu'ils font craindre un retour en arrière préjudiciable en matière de droits et libertés publics. Là où elles s'habillaient sobriement avec un foulard noué sur la tête pour cacher leurs cheveux comme l'exige la coutume, les femmes afghanes pourraient désormais être sommées de se couvrir de la tête aux pieds en application des versions plus strictes de la loi islamique.

Pour juger les nouvelles autorités afghanes sur pièce, on devra néanmoins observer la manière dont elles structureront leur pouvoir. Quelle place les femmes vont-elles occuper dans la charpente de celui-ci ? Quel droit à la parole auront-elles ? Quelles conditions devront-elles remplir désormais pour aller à l'école, pratiquer le sport, fréquenter la plage, les spectacles, éduquer leurs enfants ?

A ce jour, surprise par la tournure des événements, la communauté internationale est restée circonspecte à l'égard du nouveau pouvoir de Kaboul. Pour avoir évacué l'Afghanis-

tan comme ils l'ont fait, il est assez normal que les pays occidentaux qui constituèrent naguère la coalition anti-Talibans gardent leur distance vis-à-vis de leurs ennemis d'hier. Mais le fait que ces mêmes pays ont acheminé sur leur sol autant de réfugiés afghans établit une relation quasiment familiale entre eux et Kaboul.

Des familles afghanes transportées vers les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, l'Italie et le Canada ont témoigné de ce que leurs proches sont restés nombreux au pays. La rupture a été brutale et les plaies qu'elle laisse sont profondes. Dans ce qui va devenir pour chacun d'eux et chacune d'elles leur nouvelle patrie, ces réfugiés « obligés » ne cesseront jamais de penser à retourner chez eux. Pour faire en sorte que le nouvel Afghanistan qui a vu le jour les vingt dernières années prospère à côté de celui qui va naître du « nouveau » pouvoir des Talibans, la balle se trouve encore une fois de plus du côté des « grands » de ce monde.

Ces « grands » se retrouvent dans deux camps. Le premier fédère les nations de la coalition qui s'est

disloquée le 15 août, constituée par les pays cités un peu plus haut. Le second camp est celui composé par la Russie, la Chine, la Turquie, l'Iran. Leur distance dans l'exercice du pouvoir à Kaboul les deux dernières décennies les a mises à l'abri des scènes de « fin » du monde vues dernièrement à l'aéroport de Kaboul. Mais ce camp ne devrait pas se frotter les mains. Il a le devoir de faire pression sur les nouveaux maîtres du pays afin qu'ils épargnent les plus vulnérables.

Pour sa part, l'Organisation des Nations unies devrait-elle aussi rester vigilante pour que la femme afghane vive librement sous le régime Taliban. Si tel n'est pas le cas, la diplomatie ayant toujours un mot à dire, alors il faudrait penser à une pression noble. Instituer une journée internationale de la femme afghane comme témoignage de la solidarité du monde à l'égard de toutes celles qui n'auront pas droit à une vie décente dans ce beau pays. Disons néanmoins que les Talibans sont tenus de respecter les engagements qu'ils ont pris de travailler au bonheur du peuple afghan.

Gankama N'Siah

SANTÉ

Des données financières fiables pour mieux définir les politiques

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a lancé, le 3 septembre à Brazzaville, la collecte des données pour l'élaboration des comptes de la santé exercice 2019-2020.

L'objectif visé est de permettre à l'Etat de disposer d'un manuel lui permettant de mieux définir les politiques en matière de la santé. Outil d'aide à la prise de décision, les comptes de la santé permettent également d'évaluer les proportions de prise en charge des dépenses, de déterminer les tendances, les dépenses de santé du pays et décrivent les flux des fonds. « L'objectif que poursuit le ministère, à travers ces opérations de collecte de données, est de produire et de diffuser des données et statistiques actualisées pertinentes et fiables pour contribuer efficacement au suivi et à l'évaluation du

plan national de développement sanitaire à tous les niveaux », a déclaré le ministre de la Santé.

« Le but de cette cérémonie est de sensibiliser l'ensemble des acteurs impliqués, notamment les administrations publiques, les partenaires techniques et financiers, les fondations, les ONG et les associations œuvrant dans le domaine de la santé », a

souligné Gilbert Mokoki.

Présents à cette réunion, l'Unicef et l'Organisation mondiale de la santé ont réitéré leur accompagnement multiforme en vue du succès de cette opération. Notons que ce ministère a déjà réalisé trois éditions relatives aux comptes de la santé. La première, publiée en 2012, avait couvert les exercices 2009 et 2010. La deuxième a concerné l'exercice 2012, 2013, 2014 et

2015 puis la troisième les années 2016 à 2018.

L'analyse de tous ces comptes a révélé qu'environ deux tiers des subventions de fonctionnement ont été octroyés aux hôpitaux généraux. Très peu de ressources ont été allouées aux formations sanitaires de base, notamment les centres de santé intégrés et les hôpitaux des districts sanitaires.

En rappel, en République

du Congo, l'Etat est le principal pourvoyeur des fonds. Quoi qu'importantes, les ressources affectées au secteur apparaissent limitées au regard des besoins en constance croissance. Faire face à ces défis impose une utilisation rationnelle des ressources disponibles. Cette prise de décisions nécessite que l'on dispose d'informations pertinentes, de qualité et facilement exploitables. Or, dans le contexte actuel, le système d'information sanitaire est encore peu performant en ce qui concerne les données relatives au financement de la santé.

Lopelle Mboussa Gassia

« Le but de cette cérémonie est de sensibiliser l'ensemble des acteurs impliqués, notamment les administrations publiques, les partenaires techniques et financiers, les fondations, les ONG et les associations œuvrant dans le domaine de la santé »

COMMISSION CLIMAT DU BASSIN DU CONGO

Les ministres réfléchissent sur les enjeux de leur participation à la COP26

Le segment ministériel a été ouvert le 2 septembre à Brazzaville par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, représentant le chef de l'Etat, président de la Commission climat du Bassin du Congo (CCBC), Denis Sassou N'Guesso.

Tenue par visioconférence pour les participants hors de Brazzaville et en présence pour les présents, la réunion des ministres de la CCBC, précédée le 1er septembre de la session des experts, avait pour objectifs de présenter les pas de mise en œuvre et les recommandations formulées lors de la COP25 par le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, et des enjeux de la participation de la CCBC à la COP26.

Avant l'intervention du Premier ministre congolais, les participants ont suivi respectivement les allocutions du représentant résident du Programme des Nations unies au Congo, Maley Diop ; de la directrice du 4CM Maroc, Racha Chafil ; du commissaire en charge de l'Environnement, des ressources naturelles, de l'agriculture et du développement durable de la commission de la CÉÉ-AC, Honoré Tabuna ; et du directeur du Changement climatique, de la biodiversité et de l'économie verte, représentant du ministre de l'Environnement, des Mines et de l'En-

vironnement du royaume du Maroc, Aziz Rebbah.

Dans son allocution d'ouverture, le Premier ministre congolais a rappelé que la CCBC, présidée par la République du Congo, est l'une des trois commissions créées à l'issue du sommet de l'action en faveur de la co-émergence de l'Afrique, organisé à l'initiative de sa majesté Mohamed VI, roi du Maroc, en marge de la COP22 tenue à Marrakech, en novembre 2016. Afin de permettre aux États membres de la CCBC de financer les actions visant la lutte contre le changement climatique et la promotion d'une économie bleue, concourant au développement durable, les États avaient décidé, à l'initiative du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, de se doter d'un mécanisme financier: le Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

Deuxième sommet des chefs d'État de la CCBC du 29 au 30 septembre

Anatole Collinet Makosso a souligné que la lutte contre

le changement climatique et le développement durable sont au cœur de l'action de la CCBC et du Fonds bleu pour le Bassin du Congo. C'est ainsi que du 29 au 30 septembre sera organisé, sous le haut patronage du président de la République du Congo, le deuxième sommet des chefs d'État et de gouvernement de la CCBC et du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, trois ans après le premier qui avait eu lieu le 29 avril 2018.

Depuis, plusieurs actions ont été menées afin d'opérationnaliser le Fonds bleu pour le Bassin du Congo. Après l'adoption, le 12 mars 2018, des termes de référence pour la réalisation de l'étude de préfiguration du Fonds bleu pour le Bassin du Congo afin de permettre d'identifier les meilleures options pour son opérationnalisation, un consortium a été recruté pour la réalisation de cette étude. Il a rendu ses résultats le 2 décembre 2020. Cette étude avait pour objectif d'aboutir à la constitution d'un pipeline des projets qui représentera le plan

d'investissement du Fonds bleu pour le Bassin du Congo et à la définition d'un mécanisme de financement avec notamment son schéma de gouvernance et sa stratégie de financement.

Les conclusions de l'étude, présentées par le consortium font ressortir un plan d'investissement du Fonds bleu pour le Bassin du Congo estimé à environ dix milliards de dollars de financement pour les dix prochaines années, et constitué à l'heure actuelle de près de trois projets, issus des différents domaines tels que : l'énergie, les eaux, l'assainissement, la gestion des déchets et le transport, a été élaboré en liaison étroite avec les experts nationaux des pays de la CCBC. Ces projets qui reflètent également le respect des engagements des pays de la CCBC pour l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris ont été identifiés sur la base des contributions nationales déterminées des pays de la CCBC et des vingt-quatre programmes sectoriels adoptés par les chefs d'État et de gouvernement

des pays de la CCBC lors de leur premier sommet.

Outre le plan d'investissement, l'étude de préfiguration du Fonds bleu pour le Bassin du Congo a également permis de définir un mécanisme financier et son schéma de gouvernance pour le Fonds. Ces résultats ayant été déjà validés par les ministres de la CCBC lors de la réunion tenue le 2 décembre 2020, il est question cette fois-ci de disposer des arguments pour les présenter à l'approbation des chefs d'État et de gouvernement lors de leur prochain sommet.

A l'approche du deuxième sommet et de la prochaine COP qui se tiendra à Glasgow, le plan d'investissement, le mécanisme financier et le schéma de gouvernance du Fonds bleu pour le Bassin du Congo étant définis, le processus de recrutement de la banque de développement étant engagé, l'heure est au bilan, a indiqué Anatole Collinet Makosso, avant d'inviter les participants à contribuer activement aux échanges.

Bruno Okokana

SINISTRE DU 4 MARS 2012

Des promesses rassurantes pour les victimes

Parmi les questions abordées le 3 septembre par le député de la deuxième circonscription électorale de Talangai, 6^e arrondissement de Brazzaville, Jean Claude Ibovi, au cours d'une rencontre citoyenne, figurait en bonne place la nécessité de verser des indemnités aux victimes du drame du 4 mars 2012 non encore récompensées.

Neuf ans après les horribles événements, de nombreuses victimes ne sont pas encore totalement récompensées par l'Etat comme promis. Elles continuent pour les unes de passer des nuits dans les habitations de fortune ; pour les autres de se loger dans les sites de la commune de Kintélé, banlieue nord de Brazzaville où il leur est exigé, selon un témoignage délivré au cours de la réunion, de payer quinze mille FCFA par mois pour loyer appartenant pourtant à l'Etat.

Les sinistrés non encore indemnisés ont exprimé leur ras-le-bol au député avant de promettre d'organiser une manifestation pacifique le 4 mars 2022, à l'occasion du 10^e anniversaire de cette triste tragédie ayant ôté la vie à plusieurs Brazzavillois.

Répondant à ses mandants, Jean Claude Ibovi leur a fait comprendre que depuis le déclenchement de cette tragédie, il s'est toujours battu corps et



Jean Claude Ibovi répondant aux questions des journalistes

âme pour défendre les intérêts des victimes.

Ainsi, a-t-il assuré, les députés des circonscriptions électorales concernées par cette question ont résolu de rencontrer,

avant la session budgétaire qui s'ouvre en octobre, les membres du gouvernement et autres acteurs publics impliqués dans la gestion du dossier afin que dans le budget 2022, qu'il soit déga-

gé une enveloppe financière consistante pour régler définitivement l'affaire du 4 mars 2012. Il a invité les victimes à lui faire confiance et à croire à son engagement pour leur cause comme

d'habitude.

Au cours des échanges avec la population, il a été également évoqué des questions liées à l'insécurité créée par les « Bébé noirs » et les « Kulunas » ; l'approvisionnement difficile en eau potable et en électricité ; le curage de la rivière Tsiémé ; le chômage des jeunes ; les bagarres entre élèves dans les établissements scolaires publics ainsi que les surtaxes fiscal-douanières qui tuent le commerce et l'épanouissement du secteur privé national.

Ayant recueilli toutes ces doléances, le député de la deuxième circonscription électorale de Talangai a promis de les transmettre aux pouvoirs publics, seuls capables d'apporter des solutions qui conviennent. Jean Claude Ibovi s'est dit touché par la montée de la violence aussi bien dans les grandes villes congolaises que dans les écoles publiques.

Roger Ngombé

MÉDIAS

Kellé se dote d'une radio communautaire

La chaîne communautaire, "Kellé Mvema", a été mise en service le week-end dernier. La station consacre la plus grande partie de ses programmes à l'éducation, à la sensibilisation de la population à la préservation de l'environnement et à la lutte contre le coronavirus.

La radio "Kellé Mvema, la voix de l'ouest" est un don du député de la localité de Kellé, Thierry Hobié. Elle émet de Kellé centre, chef-lieu du district, ville située à l'est du département de la Cuvette-ouest, à la frontière du Gabon. Dirigée par Rostand Sametone Ondendet, la station communautaire émet sur un rayon élargi qui couvre l'ensemble des six districts du département, à savoir Ewo, Okoyo, Mbama, Etoumbi, Mbomo et Kellé d'où elle est installée.

La radio consacre l'essentiel de sa grille des programmes à l'éducation de la population au civisme, au respect des biens publics, de l'autorité de l'Etat ainsi qu'à la culture du vivre-ensemble. Mais "Kellé Mvema, la voix de l'ouest" met plus l'accent sur l'éducation de la population à la préservation de l'environnement et la conservation de la biodiversité. Le district de Kellé étant couvert de forêts, les journalistes et animateurs qui y prestent vont produire des émissions devront sensibiliser les habitants aux conséquences des changements climatiques.

Un phénomène qui menace la planète mais causé, entre autres, par la destruction de l'environnement. La radio sensibilise aussi au coronavirus, une pandémie qui frappe durement le monde depuis fin 2019 et dont le Congo a déjà enregistré une centaine de morts. La chaîne communautaire sera donc l'un des principaux canaux pour exhorter la population au respect des gestes barrières et à se faire vacciner.

« La radio Kellé Mvema a des objectifs bien précis. Ils visent à sensibiliser la population au respect de l'environnement, à l'usage des gestes barrières afin d'éviter la propagation du coronavirus dans le district. Elle permettra aussi d'inciter les habitants à la pratique de l'agriculture, conformément aux instructions du chef de l'Etat », a indiqué Thierry Hobié.

Le député a inauguré la radio locale lors de sa descente parlementaire. L'occasion lui a permis de faire le point de la deuxième session ordinaire administrative, clôturée le 13 août dernier, à ses mandants. Une session dominée par l'adoption de la loi de finances 2021 rectificative dont le budget est arrêté à plus de 1670 milliards F CFA. Pour boucler sa descente, Thierry Hobié a fait un don de médicaments pharmaceutiques à l'hôpital de la localité.

Firmin Oyé

CONCOURS PROFESSIONNEL

128 candidats passent le test d'optique

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, a lancé, le 2 septembre, les épreuves écrites du concours d'optique au Lycée technique commercial du 1^{er} mai, à Brazzaville.

Le concours organisé pour la première fois au Congo s'est déroulé jusqu'au 3 septembre. Au total, 128 candidats, dont 77 enseignants et 51 apprenants, ont pris part à ce concours pour accéder à l'Ecole congolaise d'optique (ECO) qui ouvrira ses portes à la prochaine rentrée scolaire. Parmi eux, douze enseignantes et quatorze étudiantes contre cent deux hommes. Ce concours comprend deux volets : la phase écrite avec pour matières les mathématiques, le français, l'anglais, la physique-chimie et la culture générale. Le second volet sera

Marien-Ngouabi.

Le candidat devrait être âgé de 25 ans pour les étudiants et de 35 ans pour les enseignants. La formation, d'une durée de trois ans, sera sanctionnée par un brevet d'études de technicien pour les étudiants en opticien. Les enseignants, quant à eux, deviendront des professeurs des métiers d'optique et auront la mission d'assurer le relais avec le ministère de l'Enseignement technique et professionnel.

L'objectif de ce concours est d'avoir un opticien par district au Congo en vue d'une bonne prise en charge des malades.

« ...L'objectif est de créer des emplois pour les jeunes pour leur propre compte et non pour l'Etat en insistant sur le respect de la parité »

consacré à l'entretien après admission.

Les critères de choix pour les enseignants étaient d'être détenteurs du diplôme de licence et plus dans la filière scientifique. Pour les apprenants, avoir un baccalauréat et ayant passé une année à l'Université

Les enseignements seront assurés par des spécialistes opticiens dont le projet est exécuté par l'organisation non gouvernementale française dénommée « Mutualiste sans frontière », a expliqué le Pr Thierry Oyandza. Lidée, a-t-il poursuivi, est de créer des auto-entre-

preneurs afin de pouvoir donner des emplois aux jeunes.

Par ailleurs, il a émis le souhait de voir le projet continuer au Congo. « On ne doit pas former pendant trois ans pour avoir les quatre-vingt-dix opticiens dont on a besoin. L'objectif est de créer des emplois pour les jeunes pour leur propre compte et non pour l'Etat en insistant sur le respect de la parité », a-t-il souhaité.

Le conseiller du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, chargé à la condition enseignante, Jacques Mabiala a, de son côté, souligné que l'organisation de ce concours date de plusieurs mois. Le dossier leur a été confié pour étudier les modalités de création d'une école d'optique publique au Congo.

Gyhina Tendresse Souka, médecin pédiatre à l'hôpital Mère-Enfant Blanche Gomes, a estimé avoir accompli son rêve de devenir opticienne. « C'est une chance de ma part d'avoir participé à ce concours sur place au pays pour la première fois, parce que souvent, ce genre de test se passe ailleurs », a-t-elle dit.

Lydie Gisèle Oko

ASSAINISSEMENT

Une opération de salubrité au Laboratoire national

Dans le cadre de l'opération "ville propre", menée le premier samedi de chaque mois, les agents de la primature ont organisé, le 4 septembre, une grande opération d'assainissement au Laboratoire national de santé publique.



L'opération de salubrité

Conduits par le secrétaire général de la primature, Jean Philippe Ngakosso, les cadres et agents, appuyés par le personnel du Laboratoire national, y ont mené une vaste opération de salubrité. Pelles, machettes, râteaux, fourches et balais en mains, ils ont nettoyé la cour, coiffé les herbes puis ramassé les immondices qui jonchaient çà et là, pour donner à cet établissement public de grande importance un nouveau visage. « C'est un mot d'ordre du chef de l'Etat qui est mis en œuvre par le gouvernement. Le Premier ministre nous a instruits de l'appliquer dans la stricte rigueur. Le choix de cet endroit est stratégique, étant donné que nous

sommes en cette période de coronavirus. Ici, des foules viennent effectuer les tests PCR et de l'autre côté, il y a le Centre de transfusion sanguine. Ces deux lieux doivent donc être tenus dans la propreté », a souligné Jean Philippe Ngakosso.

Lancée en 2018 par l'ancien Premier ministre, Clément Moumba, l'opération « Villes et villages propres », initiée pour assainir l'environnement, a été arrêtée dès l'apparition de la covid-19 au Congo, en 2020. Elle a été relancée récemment par l'actuel Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso.

Firmin Oyé

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Cinquante-neuf dossiers agréés par la commission

La Commission nationale d'agrément des établissements privés de l'Enseignement technique et professionnel a accordé, le 2 septembre, un avis favorable aux documents de certaines écoles, à l'issue des travaux de la 8e session ordinaire, dirigés par le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé.

Au total, 59 dossiers des établissements d'enseignement technique ont été agréés et 23 refusés sur 82 soumis à la commission nationale d'agrément.

Au niveau de l'enseignement technique, 42 dossiers ont été jugés acceptables sur 48 dossiers d'établissements demandant l'agrément définitif. Six documents ont reçu un avis défavorable. Sur 34 établissements candidats à l'agrément provisoire, seuls dix ont obtenu un avis favorable.

En ce qui concerne l'enseignement professionnel, la commission a reçu 13 dossiers des établissements sollicitant l'agrément définitif. Seuls sept ont été agréés.

A l'ouverture des travaux, le directeur général de l'Administration scolaire, Jacques Elongo, a expliqué que ces documents soumis à l'examen de la commission font suite au rapport des travaux du secrétariat technique effectué sur la base des données d'enquêtes menées sur le terrain. « Le secrétariat technique de la commission d'agrément du sous-secteur d'enseignement technique s'évertue à multiplier les méthodes et procédures d'évaluation afin d'inciter les établissements privés à se mettre à l'abri de la médiocrité et d'autres maux qui n'honorent pas le sys-

tème éducatif », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé a invité les commissaires au travail en vue de l'amélioration du système éducatif de l'enseignement technique privé.

« Le spectacle désolant que nous présente certaines écoles privées agréées par les différentes commissions prouvent à suffisance que les procédures d'appréciations des dossiers sont revêtues des faiblesses qu'il faut corriger par une rigueur effective », ajoutant que « cette rigueur doit permettre une appréciation fondée sur les paramètres environnementaux et la qualité des enseignements dispensés ».

En rappel, la 8e session ordinaire de la commission nationale d'agrément des établissements privés de l'Enseignement technique et professionnel a été marquée par la présentation d'un portail web du ministère. Ce site web permettra de maîtriser la cartographie des établissements sous tutelle et servira de banque de données afin de mettre à la disposition du public les informations nécessaires du ministère de l'Enseignement technique et professionnel.

Lydie Gisèle Oko

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
Projet d'Appui au Réseau des Centres d'éducation, de formation et d'apprentissage (Projet ARCEFA)
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° CCG/O5/PARCEFA

Recrutement d'un Bureau d'études pour la réalisation des études architecturales et d'ingénierie et supervision des travaux de réhabilitation des CEFA existants et de construction du CEFA des métiers ruraux de Boko

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1 Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), convention de financement CCG 1123 01 Y pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Réseau des Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage (ARCEFA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services d'un bureau d'études ci-après : Recrutement d'un Bureau d'études pour la réalisation des études architecturales et d'ingénierie et supervision des travaux de réhabilitation des CEFA existants et de construction du CEFA des métiers ruraux de Boko.

1.2 Le projet ARCEFA, invite les consultants intéressés par ladite mission de soumettre leurs offres sous plis fermés.

II - OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de la mission est de (i) réaliser les études techniques, élaborer les prescriptions techniques des travaux, plans de bâtiments à réhabiliter et des devis en fonction des quantités et des coûts unitaires par rubrique des CEFA existants y compris le CEFA de Boko ;(ii) faire le contrôle des travaux. Les objectifs spécifiques de la mission à réaliser sont :

- élaborer un rapport diagnostic pour l'ensemble des réhabilitations des CEFA existants et de la construction du CEFA de métiers ruraux de Boko, qui aboutira à :
-Un dossier d'Avant-projet sommaire (APS) avec une notice impact sur l'environnement ;
-Un dossier d'Avant-projet détaillé (APD) ;
-Un Dossier d'appel d'offres (DAO).
- assister POMO-CEFA à la passation de marché des travaux de réhabilitation des CEFA existants et de construction du CEFA des métiers ruraux de Boko.
- superviser les travaux de réhabilitation des CEFA existants et de construction du CEFA des métiers ruraux de Boko.

III- QUALITE ET PROFIL DU CANDIDAT

Plus précisément, le bureau d'études devra :

- Avoir une solide expérience pour des prestations similaires (minimum 7 ans) ;
- Avoir une bonne connaissance de la rédaction des dossiers d'appel d'offres (spécifications techniques, établissement des bordereaux quantitatifs et estimatifs, différents plans d'architecture et de génie civil, ...);
- Avoir une personnalité juridique;
- Avoir des compétences nécessaires pour les vérifications et les contrôles adaptés de façon indépendante;
- Avoir les compétences nécessaires à présenter les recommandations pour la mise en œuvre du Projet et pour l'étude d'impact;

IV- CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de présentation de la candidature doit comporter :

- Huit (8) pages maximum A4 recto /verso police taille 11 maximum (hors documents administratifs ;
- un CV et fiches de références et comprendre notamment : une présentation du candidat ou de chaque membre du groupement (bureau d'études, cabinet d'architecture) faisant ressortir le domaine d'activité ainsi que le nombre d'années d'expérience et les compétences et disponibilités interne en appui technique apporté aux experts dans le pays, en cas de groupement;
- une note de présentation du fonctionnement du groupement permettant d'identifier le mandataire et son cotraitant ou ses cotraitants et le rôle présentés de chacun, les chiffres d'affaires des deux dernières années, ainsi que les chiffres d'affaires réalisés en République du Congo pour les prestations similaires à l'objet du projet (fournir les informations pour chaque membre du groupement le cas échéant);
- un agrément technique;
- une attestation d'inscription à l'ordre des architectes si bureau d'architecture, des références techniques dans les missions similaires exécutées au cours de ces cinq (5) dernières années (ou depuis la date de création pour les soumissionnaires ayant moins de 5 ans d'existence);
- un minimum de 3 et maximum 6 références (au total

en cas de groupement) présentés selon le modèle en annexe. Dans le cas où les références supplémentaires (au-delà de la sixième) seraient présentées, celles-ci ne seront pas prises en compte);

- une déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale de l'AFD, figurant en annexe des « Directives pour la Passation de Marchés financés par l'AFD dans les Etats étrangers » disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>, signée par un représentant dûment habilité du candidat (la preuve de l'habilitation du signataire est à fournir).

V- DUREE ET LIEU DE LA MISSION

La durée maximale de la mission (études et supervision des travaux de réhabilitation des CEFA) est de 2 ans dans différentes localités citées ci-dessus.

VI - MANIFESTATION D'INTERET

Le Projet ARCEFA invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les candidats (firme ou cabinet) intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, références concernant l'exécution de prestations similaires expériences dans des missions comparables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Le Projet ARCEFA dressera une liste restreinte de six (6) candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

La méthode de passation des marchés utilisée dans le cadre de cette consultation est la sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC) conformément aux procédures définies dans les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD spécifiés à l'Article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les Etats étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement.

Si un candidat (y compris le membre d'un groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le candidat est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure : une copie de l'accord de Groupement par l'ensemble des membres, une lettre d'intention de constituer un groupement signée par tous les membres accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposée. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures 30 à 15 heures 00, heures locales auprès du coordonnateur du Projet ARCEFA.

VII- DEPOT DES DOSSIERS

Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention : « Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un bureau d'études pour la réalisation des études architecturales et d'ingénierie et supervision des travaux de réhabilitation des CEFA existants et de construction du CEFA des métiers ruraux de Boko la) N° CCG/O5/PARCEFA » doivent être déposées sous plis fermés, établi en trois exemplaires : 01 exemplaire original, 02 copies et une copie en version électronique dans une clé USB à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 20/09/2021 à 12h00. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13h00.

Projet d'appui au réseau des Centres d'éducation, de formation et d'apprentissage (ARCEFA)
Cellule du Projet d'Optimisation pour la Mise en Œuvre des CEFA (POMO-CEFA)
Située : 278 Avenue Placide LENGA - Derrière la DEC générale, quartier Ex Télé- Brazzaville - République du Congo
Tél : (00242) 06 625 88 90 / 05 799 30 83
- Email : michelmouanga55@gmail.com.

Coordonnateur
Michel MOUANGA

COVID-19

Mgr Anatole Milandou évoque la nécessité de se faire vacciner

L'archevêque métropolitain de Brazzaville a, au cours d'une interview accordée à la presse, invité les Congolais en général et les chrétiens en particulier à se faire vacciner contre la covid-19. Il s'est, par la même occasion, félicité de l'excellence des relations entre le Congo et la Chine en cette période de crise sanitaire.

Le monde fait face, depuis 2019, à la pandémie de coronavirus. Considérée comme un ennemi invisible, cette maladie a endeuillé de nombreuses familles de par le monde. Aujourd'hui, la seule voie du salut semble être la vaccination pour minimiser les dégâts liés à cette pandémie. Au Congo, les autorités ont lancé, en mars dernier, la campagne de vaccination à travers le pays. Le but étant d'atteindre l'immunité collective en vaccinant au moins 60% de la population. Mais, après plus de cinq mois d'opération, à peine 4,01% de personnes se sont fait vacciner. Interrogé par la presse sur, entre autres, la réticence de la population, l'archevêque métropolitain de Brazzaville pense que si les gens hésitent encore à se faire vacciner, ce n'est pas forcément de leur faute d'autant plus qu'il y a la désinformation. « Je pense que nous serons obligés de passer par la vaccination. J'ai reçu les deux doses de Sinopharm, le

vaccin chinois. Le vaccin n'est pas obligatoire mais je demande aux gens de se faire vacciner. On ne va pas échapper à cela. C'est vrai qu'il y a beaucoup de désinformation, les médecins se contredisent les uns et les autres », a expliqué Mgr Anatole Milandou, précisant qu'actuellement pour voyager, il faut présenter le PCR et le pass sanitaire. Conscients du fait que la meilleure manière de se protéger reste la vaccination, l'archevêque de Brazzaville et son équipe se sont fait vacciner chez les Petites sœurs des pauvres. C'est ainsi qu'il appelle les chrétiens à emboîter le pas. « Il y a eu beaucoup de morts en Europe, mais nous avons été en quelque sorte épargnés, parce que nous craignons l'hécatombe en Afrique en général et au Congo en particulier. Même si ce que nous craignons n'est pas arrivé, il y a des cas de covid-19 qui ont été guéris. C'est quand même par les remèdes



qu'ils l'ont été. Donc, on ne peut pas faire fi de ce que la science fait, en comptant seulement

sur Dieu, sur le miracle. Dieu nous a donné cette intelligence pour parer à ces situations », a

conseillé l'homme de Dieu. Dans le cadre de la lutte contre la covid-19, le Congo bénéficie des apports des partenaires latéraux et multilatéraux dont la Chine, la Russie et la Banque mondiale. Interrogé sur les relations entre le Congo et la Chine, l'archevêque de Brazzaville s'est félicité de l'excellence de la coopération sino-congolaise. « Les relations du Congo avec la Chine datent depuis longtemps, donc je ne peux que louer les efforts que fait la Chine envers le Congo. Les dons que la Chine fait au Congo sont inestimables, ils sont très intéressants pour nous. Je pense que c'est un partenariat qui nous est profitable. La Chine est une grande puissance sur laquelle il faut compter. Je pense que les expériences qu'elle tente sont bénéfiques pour tout le monde, parce qu'on ne peut pas se passer de la Chine actuellement, malgré tout ce que l'on peut dire », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

Le ministère de l'Aménagement du territoire fait vacciner son personnel

Le directeur de cabinet du ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et l'Entretien routier, Zacharie Mokemo, a lancé le 3 septembre à Brazzaville une campagne interne de vaccination contre le coronavirus.

Peu avant, les cadres et agents du ministère de l'Aménagement du territoire ont eu droit à une séance de sensibilisation à la Covid-19.

Le directeur du programme élargi de la vaccination, Alexis Mourou Moyoka, a présenté la situation

épidémiologique au niveau mondial et national. Globalement, a-t-il dit, la situation épidémiologique demeure préoccupante. Au Congo, selon lui, le variant delta n'a pas encore été identifié, mais la maladie circule encore de manière active, surtout à Brazzaville

et Pointe-Noire, considérées comme l'épicentre de la pandémie.

Il a souligné qu'à ce jour, le Congo compte 15 mille cas positifs depuis le début de la pandémie. Ces dernières semaines, plus de 250 nouvelles infections ont été détectées dans ces deux agglomérations, dont quatre sont sous assistance respiratoire. L'unique solution sûre et durable pour contrer la propagation de la maladie, a indiqué Alexis Mourou Moyoka, reste la vaccination. Pour prétendre l'immunité collective, soit 60% de la population, il faut vacciner au moins 3,5 millions de personnes.

Un objectif encore loin d'être atteint, car en six mois de vaccination, à peine 150 mille personnes ont été vaccinées, soit 4,1 % seulement de vaccinés dans tout le pays. Alexis Mourou Moyoka a exhorté les cadres et agents du département de l'Aménagement du territoire à se faire vacciner en vue de garantir leur protection et celle de leurs proches.

« L'objectif du ministre de l'Aménagement du territoire est de vacciner tout le personnel afin que nous travaillions à plein régime, car nous ne pourrions jamais remplir les missions qui nous sont assignées si et seulement si nous travaillons avec un personnel réduit », a signifié Zacharie Mokemo.

Le variant Delta ne provoque pas de cas plus graves chez les enfants

Une étude menée aux Etats-Unis observe que le variant Delta ne provoque pas de cas plus graves chez les enfants et adolescents par rapport aux autres variants.

L'inquiétude sur les conséquences du variant Delta chez les plus jeunes monte depuis plusieurs semaines aux Etats-Unis, face à un nombre croissant d'enfants hospitalisés. Les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), principale agence fédérale de santé publique dans le pays, ont étudié les données de patients hospitalisés à travers quatre-vingt-dix neuf comtés dans quatorze Etats, couvrant environ 10% de la population américaine.

L'agence a comparé la période allant de début mars à mi-juin avec celle allant de mi-juin à fin juillet, lorsque le variant Delta est devenu dominant aux Etats-Unis. Entre ces deux périodes, le taux d'hospitalisation chez les enfants et adolescents de 0 à 17 ans a effectivement été multiplié par cinq. Mais la proportion d'enfants et adolescents hospitalisés pour maladie grave, avec par exemple une admission en soins intensifs, était similaire avant et pendant la période durant laquelle Delta était dominant.

Ces travaux montrent, par ailleurs, que les vaccins protègent bien toujours les adolescents contre Delta : les taux d'hospitalisations étaient environ dix fois plus élevés pour les adolescents non-vaccinés que pour ceux vaccinés durant la période de prédominance de Delta. Aux Etats-Unis, les adolescents peuvent recevoir leurs injections de vaccin Pfizer dès 12 ans.

Par ailleurs, une seconde étude des visites aux urgences et du nombre d'hospitalisations au niveau national en août montre quant à elle que la vaccination des adultes tend à protéger les enfants de la contamination. Dans les Etats où la couverture vaccinale de l'ensemble de la population était la plus faible, le nombre de visites aux urgences d'enfants et adolescents était plus de trois fois plus élevé que dans les Etats fortement immunisés. Et le nombre d'hospitalisations, près de quatre fois plus élevé.

REPERES

° **Cuba a lancé vendredi** une campagne nationale de vaccination contre le coronavirus des enfants et adolescents âgés de 2 à 18 ans, une condition fixée par le gouvernement communiste avant de rouvrir les écoles. Si d'autres pays comme la Chine et le Venezuela ont annoncé leur intention de vacciner aussi les enfants, Cuba, confronté à une hausse de cas qui fait tanguer son système sanitaire, est le premier à le faire.

° **Royaume-Uni.** Le comité supervisant la vaccination anti-covid au Royaume-Uni a annoncé ne pas l'étendre aux enfants en bonne santé âgés de 12 à 15 ans, à contre-courant de nombreux pays occidentaux et malgré les inquiétudes liées à la rentrée scolaire. Après la publication de cette recommandation, le ministre de la Santé, Sajid Javid, a déclaré qu'il demanderait l'avis des autorités médicales des quatre nations constitutives du Royaume-Uni avant de prendre rapidement une décision.

° **La vaccination va devenir** obligatoire en Nouvelle-Calédonie pour toutes les personnes majeures, hormis celles présentant une contre-indication médicale, alors que seule 30% de la population de l'archipel est à ce jour entièrement vaccinée. Cette obligation s'appliquera également à tous les voyageurs souhaitant se rendre dans l'archipel.

° **L'Australie** va recevoir quatre millions de doses de vaccins du Royaume-Uni, a annoncé le Premier ministre australien, Scott Morrison, au moment où son pays peine à endiguer une vague de covid-19.

Firmin Oyé

Julia Ndeko avec AFP



IN MEMORIAM

Comme le temps s'égrène vite, dix ans déjà après le rappel à Dieu de notre père Jean Emmanuel Damas Bokilo. Son souvenir reste gravé dans les mémoires de ses enfants.

Papa Damas s'en est allé le 6 septembre 2011 à l'hôpital Henri-Mendor à Créteil (France), laissant derrière lui un vide immense pour sa famille ainsi que parmi les amis et connaissances qui l'affectionnaient particulièrement.

C'est pourquoi, en ce temps de souvenir, ayons des pensées pieuses pour lui.

Une messe sera dite à cette occasion en l'église Notre-Dame de Pointe-Noire, le samedi 11 septembre 2021, à partir de 10h suivi d'une collation dans l'enceinte de la paroisse.

Les enfants de Jean Emmanuel Damas Bokilo.



En ce jour du 5 septembre, les anniversaires sont remplis des souvenirs d'hier, des joies d'aujourd'hui et des rêves de demain, une journée spéciale pour toi mon bébé Ethan, je te souhaite une vie meilleure et pleine de bonne chose et surtout longue vie à toi mon fils.
Papa t'aime
Bon anniversaire Ethan rolby Akameyong



RESIDENCE ARCHANGE À POINTE-NOIRE

Location des chambres équipées et climatisées avec un point cuisine

À partir de 13 500 francs Cfa la nuitée + petit-déjeuner au reveil.

Quartier Siafoumou non loin de la clinique du docteur Mongo

Contact : +242 06 591 20 65

Whatsapp: 0041 794 256 732

E-mail : mesmin.tambika@hispeed.ch

Site web : résidence archange.jimdo.com



MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

Lancement sous peu du tour de Brazzaville

Le ministère du Tourisme et des Loisirs lance, le 11 septembre 2021, «**Le tour de Brazzaville**». Il le fait par le biais d'un de ses organes techniques en la matière, en l'occurrence l'Office de promotion de l'industrie touristique (OPIT).

L'itinéraire de ce tour, appelé à se pérenniser parce que se déroulant désormais tous les week-ends, est indiqué dans l'affiche publiée ci-dessous.

OPIT
L'OFFICE DE LA PROMOTION DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
Organise

Le TOUR de BRAZZAVILLE

PAF: 5.000 FCFA

RESERVATION
+242 06 968 67 65
+242 06 968 67 65
Ministère du Tourisme et des Loisirs Congo
E-mail: contact@tourisme.gov.cg

Date
Samedi 11/09/2021

Lieu de départ
Hôtel PEFACO

Heure de départ
8h 30min

PROCHAIN TOUR:
samedi 18 septembre 2021

Hôtel PEFACO
Départ

NB: Chaque week-end, les touristes auront droit à un circuit touristique différent avec des menus variés pour le plaisir de leur dégustation et de leur rafraîchissement.

THÉÂTRE POUR TOUS

La Compagnie Nsala organise « Vacances en Art »

Un village artistique de vacances sera organisé dans cinq lycées et collèges de Brazzaville ainsi qu'au gymnase Henri-Elendé, à côté du stade Alphonse-Massamba-Débat, du 10 au 30 septembre.

Organisé par la Compagnie Nsala qui travaille principalement sur l'éducation artistique en milieu scolaire et le loisir jeune public à travers son projet Nsala School'Art, le projet cible les enfants de 3 à 20 ans. Il vise principalement à offrir à ceux qui passent leurs vacances à Brazzaville la possibilité de s'occuper sainement en apprenant de façon ludique à ; initier les jeunes aux métiers d'art par des ateliers artistiques et artisanaux ; éviter une trop grande exposition des enfants à la télé et aux réseaux sociaux ; offrir un loisir sain dans le strict respect des mesures barrières tel qu'édicte par le gouvernement ; offrir aux parents une alternative pour l'occupation et notamment la gestion des tout-petits ; créer un cadre sain de loisir pour la jeunesse de Brazzaville ; initier les enfants à l'informatique.

Cinq lycées et une école primaire sont retenus pour abriter les villages. Il s'agit des lycées A.A. Neto ; de la Révolution ; de la Réconciliation ; Savorgnan De Brazza ; Sébastien Mafouta ; et l'école primaire de Kintélé. Outre ces établissements publics, il y a le gymnase Henri-Elendé dont un village de vacances constitué de dix huttes en bois couvertes de pailles sera construit dans sa cour. Chaque hutte abritera un atelier et ses dimensions devront lui permettre de recevoir vingt-cinq enfants afin de rester dans le strict respect des mesures barrières.

Quant aux ateliers, il y aura un de théâtre dirigé par un metteur en scène. Cet atelier va travailler



Des vacances en art/DR

sur le jeu d'interprétation de rôle et sur l'improvisation. Les enfants vont travailler sur la diction, la respiration, l'expression corporelle et la prise de parole en public. S'agissant de l'atelier slam, il va s'appuyer sur l'écriture poétique. Les enfants vont apprendre à écrire et à déclamer les poèmes. L'atelier sera dirigé par un slameur ou une slameuse confirmé de Brazzaville. L'atelier dessin et peinture va unir les enfants de tous les âges, de la maternelle au lycée. Il sera sous la direction d'un grand nom de l'art plastique du pays et les enfants vont y apprendre les techniques du dessin et de la peinture sur toile. Pour les plus petits, il s'agira d'une initiation au dessin et au coloriage. Celui du cinéma sera subdivisé en plusieurs sous ateliers. Il

sera dirigé par une équipe de professionnels du cinéma. Il s'agit de faire ressortir tous les métiers qui gravitent autour du cinéma (Scénariste, costumier, réalisateur, éclairagiste, scénographe, script). L'atelier d'artisanat sera consacré essentiellement aux jeunes filles. Il leur permettra d'apprendre à se fabriquer des boucles d'oreilles, à habiller leurs sacs, leurs trousseaux, leurs sandales et chaussures ainsi qu'à fabriquer des sandales avec des produits locaux. Cet atelier sera animé par deux artisanes professionnelles. Alors que celui de musique tout comme celui du cinéma va nécessiter plusieurs encadreurs tant les domaines de compétences sont variés dans cet art. Toutefois, quatre domaines seront retenus : chant, guitare,

piano et tam-tam. L'atelier de danse, quant à lui, sera divisé en deux sous ateliers, à savoir danses traditionnelles et danses de salon. Le but étant de réconcilier les enfants avec leur culture et de les préparer aux grandes cérémonies. Tous les enfants inscrits à l'atelier de danse feront les deux sous ateliers.

L'atelier NTIC permettra aux enfants de mettre à profit leurs vacances pour apprendre l'informatique. Il sera divisé en quatre modules que sont : Office (Word, Excel, Publisher, Power point) ; Infographie ; Initiation à la maintenance ; Montage son et vidéo. Le matériel informatique affecté à chaque site du village de vacances reviendra à ce site à la fin des vacances. Ainsi les enfants pourront-ils continuer leur atelier in-

formatique pendant toute l'année scolaire.

Enfin, l'atelier contes c'est la garderie de vacances. A la différence de tous les autres ateliers, il accueillera les enfants dont les parents sont occupés et ne disposent de personne pour leur garde. Il sera géré par une maîtresse de maternelle et recevra des conteurs et des griots. Un programme de prestation sera élaboré avec les artistes de Brazzaville. Il y sera aussi développé des jeux éducatifs.

En fonction du nombre d'enfants inscrits, plusieurs groupes du même atelier peuvent être mis en place afin de respecter les mesures barrières et permettre à chaque enfant d'adhérer à l'atelier de son choix. Pour la réussite de ces ateliers, cent quarante artistes seront mobilisés.

S'agissant de l'inscription aux ateliers, elle est volontaire et se fera sur la base d'une liste ouverte au Palais des congrès et par téléphone. « Les ateliers seront gratuits si nous parvenons à trouver des partenaires pour le financement des villages, l'achat du matériel et des instruments, la rémunération des encadreurs et de l'équipe projet. Autrement dit, un droit d'inscription et des frais mensuels seront mis en place afin de prendre en charge l'achat et la location du matériel ainsi que la rémunération des encadreurs », a fait savoir Harvey Massamba, responsable de la compagnie Nsala.

Bruno Okokana

FIMA

Une vitrine pour les artistes émergents

Après avoir été contraint d'annuler le Festival international de musique et des arts (Fima) pendant deux ans, son directeur général, Médard Mbongo, a annoncé, lors d'une conférence de presse organisée il y a quelques jours à Pointe-Noire, que la 8^e édition de cette manifestation se tiendra du 17 au 20 septembre dans cette ville.

Médard Mbongo a rendu public, lors de la conférence, le thème retenu pour cette année : « Luttons tous contre la covid-19 pour un monde sain ». Dans quelques jours, tous les yeux seront braqués sur la huitième édition du Fima, une fête musicale qui regroupe les artistes d'ici et d'ailleurs. Cet événement permet non seulement aux artistes en herbe de se faire une place dans l'univers de la musique, mais également aux artistes déjà connus de conquérir d'autres âmes. Un moment de joie et, surtout, de bonheur partagé entre artistes et mélomanes.

Cette année, deux sites ont été retenus pour accueillir l'événement, notamment le village Lalala pour les artistes de la

musique moderne et l'église ACK, dans le quartier Nkoulou, pour la musique religieuse. L'événement connaîtra deux invités de marque sauf empêchement de dernière heure, a dit Médard Mbongo. Il s'agit de Kévin Mbouandé, patron du groupe Patrouille des stars, et Davy Kassa de Kingoli universel.

Pour Médard Mbongo, le Fima n'est pas juste qu'un simple événement culturel, c'est la vitrine d'un projet plus large qui a pour objectif d'accompagner et valoriser les artistes. Chaque année depuis près de huit ans, le Fima présente des spectacles de musique, de théâtre, de danse et de diverses autres disciplines artistiques réalisés par des artistes



Médard Mbongo pendant la conférence de presse/Adiac

en herbe.

En plus de les faire découvrir au public, le festival donne un coup de pouce à ces artistes en leur proposant des forma-

tions, une résidence de création ou encore une rencontre professionnelle avec une personnalité bien établie dans le milieu. Malheureusement, par

manque de sponsors et d'aide financière, associé à cela la présence de covid-19 dans le pays, le Fima a connu deux années d'hibernation.

Pendant cette conférence de presse, le directeur du Fima a prodigué quelques conseils aux jeunes artistes qui s'aventurent dans ce domaine. « La musique constitue un domaine riche et actif mais très peu organisé et les difficultés de percer sont énormes. De nombreux musiciens de renom ont dû s'armer de patience avant d'arriver à se faire connaître du public. En gros, je vous demande d'être patients si vous voulez émerger », a conclu Médard Mbongo.

Hugues Prosper Mabonzo

JOURNÉE DU MANUSCRIT FRANCOPHONE

La neuvième édition suscite une forte adhésion des écrivains

Au regard des éditions précédentes, la neuvième connaît une participation significative d'une panoplie d'auteurs de dix-neuf pays. A ce jour, plus de trois cents manuscrits reçus et près d'une centaine sélectionnés dont quatre rédigés par les Congolais.

Depuis le lancement de l'appel à manuscrit en mai dernier, le comité de sélection de la 9e édition de la Journée du manuscrit francophone (JDMF) témoigne d'un fort engouement de la part des écrivains de tous âges, de toutes nationalités francophones et de tous genres. « A ce jour, déjà près de trois cents livres que nous avons admis. Les premiers ouvrages sont présentés sur le site avec un extrait et diffusés sur nos comptes sociaux », a souligné le comité de sélection sur le site de la JDMF.

L'appel à candidature à la 9e édition de la JDMF étant ouvert jusqu'au 30 septembre, chaque auteur peut encore envoyer son manuscrit via le site de l'événement. Lancée en 2013 par les éditions Du Net et Actualité, cette initiative offre l'opportunité à plusieurs auteurs francophones de publier et diffuser gratuitement leur livre en librairie, de décrocher un contrat d'édition.

Au terme des sélections, le jury se prononcera le 24 octobre sur les huit prix attribués par le concours, à savoir Nouvelles, Roman, Essai, Témoignage, Science-Fiction, Poésie, Savoir et le Grand prix de la Journée

du manuscrit francophone qui est doté d'un contrat d'édition de 10 000 euros ou d'un chèque de 3500 euros.

Déjà quatre ouvrages congolais en sélection !

Depuis l'ouverture de l'appel à manuscrit à la JDMF 2021, plus de cent-trente ouvrages sont présélectionnés et présentés en extrait sur la page Facebook de l'événement. Parmi-eux quatre issus du Congo, à savoir «Ça doit cesser» d'Etienne Mutabazi, «Monologues intérieurs» de Zéphyr Milandou, «Le bien-être universel» de Gilmar Miere et enfin, «Tout, sauf ce nègre !» de Pierre Chassagne Bilaye Malonga.

Des questions sans réponses, des mensonges, des vérités à moitié pleines, les injustices, la corruption, le harcèlement, la mystification de la réussite, tels sont des maux qu'aborde l'œuvre fictive d'Etienne Mutabazi, inspirée de faits réels. Le récit plonge le lecteur dans l'émotion d'un narrateur profondément affecté par le parcours de ses personnages.

«Monologues intérieurs» de Zéphyr Milandou, quant à lui, est un recueil de dix nouvelles abordant des thématiques variées

sur les histoires de personnes d'un certain âge, selon leur point de vue. En réalité, le recueil met en lumière ce que bien de personnes gardent à l'intérieur d'elles-mêmes et n'osent évoquer mais qui pourtant se trament dans leurs têtes à un moment ou un autre. « S'il y a parmi vous quelqu'un qui n'a jamais essayé de vivre pour quelqu'un d'autre, faites un essai ! Vous verrez combien la vie vous apportera en plus ». Tel est le cri de cœur lancé par Gilmar Miere dans son livre «Le bien-être universel». Une œuvre qui invite au don de soi pour le bénéfice de l'humanité.

Enfin, dans son livre «Tout, sauf ce nègre!», Pierre Chassagne Bilaye Malonga peint la société congolaise d'avant l'indépendance, entre injustice, boycott, trahison et cette relation amoureuse sortant de l'ordinaire entre Stevie, jeune française au père protecteur, chargé de la sécurité du général De Gaulle et Salé, un jeune brazzavillois dont le père est membre du groupe des nationalistes qui compte sur la prise en otage du général De Gaulle afin de l'échanger contre la libération de leur leader, André Grenard Matsoua.

Merveille Atipo

LITTÉRATURE

« Femme du ciel et des tempêtes » de Wilfried N'Sondé

Le romancier franco-congolais renoue avec sa plume mêlant les péripéties sur l'écologie, l'harmonie avec le vivant, le partage entre les peuples et la communication entre mondes visible et invisible.

Dans Femme du ciel et des tempêtes paru chez Actes Sud, Wilfried N'Sondé met son ardeur au service de thématiques nécessaires – le respect de la nature, l'harmonie de l'humain et du vivant – et inspirantes – le lien, le partage et la transmission entre les peuples, ainsi que la communication entre mondes visible et invisible.

Le récit palpitant décrit la sépulture d'une reine à la peau noire, qui dormait sous le permafrost depuis plus de dix mille ans et qui se révèle à un chaman de la tribu des Nenets, dans la péninsule de Yamal. Les peuples de Sibérie auraient-ils des ancêtres venus d'Afrique ?

Face à cette stupéfaction, le chaman de Sibérie décide d'utiliser sa découverte pour protéger un territoire naturel menacé par l'exploitation gazière. Il demande de l'aide à un scientifique français, un ami, dans l'espoir que celui-ci saura mobiliser les écologistes du monde entier. Le zoologue organise une expédition rapide et discrète, et sollicite pour l'épauler deux jeunes gens aussi compétents qu'idéalistes : une docteure en médecine légale germano-japonaise et un anthropologue d'origine congolaise.

Un mafieux russe et son homme de main, qui tiennent à leurs projets industriels, les attendent de pied ferme...

Né en 1968 à Brazzaville, Wilfried N'Sondé a grandi en Île-de-France et vécu vingt-cinq ans à Berlin. Il habite désormais à Lyon. Auteur de cinq romans publiés chez Actes Sud, notamment Le Cœur des enfants léopards (2007, prix des Cinq continents de la francophonie et prix Senghor de la création littéraire) et Un océan, deux mers, trois continents (2018), il a reçu une dizaine de prix littéraires, parmi lesquels le prix Ahmadou-Kourouma, le prix France Bleu / Page des libraires et le prix des lecteurs de L'Express / BFMTV.

Marie Alfred Ngoma



IN MEMORIAM

Le temps de notre douleur ne peut s'estamper 5 septembre 2011, 5 septembre 2021, voici 10 ans jour pour jour que disparaissait notre regretté Dominique Blaise Epongola, chevalier de l'ordre du mérite congolais, lieutenant à la retraite. A cet effet, les familles Mokongo, Bodzala, la veuve et les enfants Epongola prient tous ceux qui l'on connu et aimé de garder une pensée pieuse en sa valeureuse mémoire. Pour cela une messe d'action de grâce sera dite ce dimanche 5 septembre 2021 à 8h30 en l'église Notre-Dame-des-Victoires-Mama-Elombé (ex Sainte-Marie de Ouenzé) suivie du dépôt de gerbe de fleurs sur la tombe de l'illustre disparu.

La perte d'un être cher fait et fera toujours mal.

Nous ne t'oublierons jamais.

Repose en paix dans la tranquillité de Dieu le père



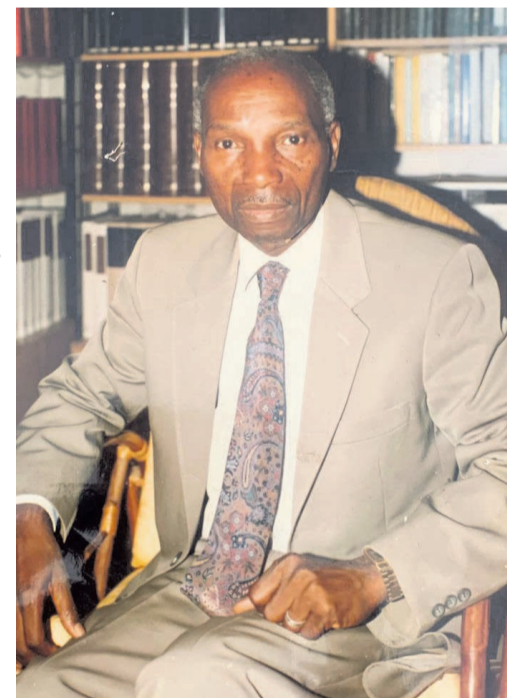
6 septembre 2020-6 septembre 2021, voici un an jour pour que notre frère, fils et père Hervé Richel Onanga Goyo a été arraché à l'affection des siens. En sa mémoire la famille Onanga Prospère prie tous ceux qui l'on connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Toujours affligé, nous rendons grâce à Dieu à ce que son âme repose en paix pour l'éternité. Hervé nous ne t'oublierons jamais.



NÉCROLOGIE

Les familles Mbadi, Miehakanda et Nzonzila ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur frère, père et époux, le Pr Joseph Miehakanda survenu le 31 août 2021 à Brazzaville. Durant sa carrière, il fut notamment directeur général de l'hôpital général de Brazzaville, du Laboratoire national de santé publique et conseiller médico-social du chef de l'État. La veillée mortuaire se tient au n°26, avenue Pr. Miehakanda à Mansimou près du CEG et du Lycée professionnel de Mansimou. La date de l'inhumation sera communiquée plus tard.



Irin Maouakany, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Mouvimba, Mbembé et Mazila ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, père et grand-père Guy Delord Loko, alias Le Yaya, le 21 août 2021 à Brazzaville, suite à un accident routier. La veillée mortuaire se tient au n°9 de la rue Loko Guy à Kibina (Madibou, arrêt Loua). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



HUMEUR

Quand des écoliers foulent aux pieds l'éducation morale !

Des scènes et spectacles auxquels nous assistons aujourd'hui, du genre bagarre rangée entre élèves de telle ou telle autre école lors des périodes scolaires, ou quelques casses à moindre mécontentement sportif, traduisent bien un déficit d'éducation morale et d'instruction civique chez nos jeunes enfants. Et cela pousse de nombreux parents à se souvenir des décennies 1970 et 1980 au cours desquelles, la morale était le leitmotiv des pionniers.

L'éducation morale et l'instruction civique ne sont plus perçues par des jeunes apprenants d'aujourd'hui comme un style de vie pouvant guider leur comportement individuel et/ou social mais plutôt une matière dont l'objectif essentiel est selon eux d'augmenter leur moyenne mensuelle, trimestrielle voire annuelle. Les préceptes de ces enseignements sont retenus et récités de façon mécanique par ces élèves, mais leur mise en application pose problème. Il n'est pas rare aujourd'hui de voir un gamin du CM2 ravir une chaise à son supérieur pour qu'il s'assève ou même d'insulter sans gêne aucune un parent.

A l'époque, la morale enseignée à l'école créait un comportement chez tout apprenant et la traduction sur des faits de ces principes était bien visible. Il y avait, entre autres, le respect de la nature, des biens d'autrui et publics. L'apprenant ne disait que la vérité et devait se dévouer pour son pays, respecter ses parents, ses amis, bref toute personne qu'il croisait sur son chemin. Il devait œuvrer en toute circonstance pour le bien-être de ses compatriotes et être discipliné, travailleur tout en promouvant des idées de paix. Alors n'est-ce pas là des bonnes matières tant recherchées mais qui tendent à s'effacer dans la mentalité du jeune élève d'aujourd'hui ?

Quelles sont les vraies raisons qui poussent les élèves à ne pas respecter les principes moraux ? ». Comment comprendre qu'un enfant qui insulte, au lieu d'être vilipendé, est porté en triomphe pendant que l'assistance se moque de la personne insultée ? Bizarre ! De la même manière, un élève qui tout temps est traduit en conseil de discipline, mais curieusement, c'est ce même élève qui a des meilleures notes en conduite. Ce sont là quelques raisons qui font « grossir » la sale tête des élèves aujourd'hui. Surtout la disparition totale de la chicotte à l'école a laissé un vide regrettable. L'élève fait tout au vu et au su de l'éducateur-moralisateur.

N'est-il pas souhaitable que la discipline, avec toute sa rigueur, renaisse à l'école non pas seulement dans sa partie docimologique mais aussi et surtout dans son côté punitif ? Que l'école, la famille, l'église et toutes les autres sphères de la société s'impliquent dans ces enseignements moraux !

Faustin Akono

ARTS MARTIAUX

Francis Ata prend les rênes de la fédération de judo

La Fédération congolaise de judo et disciplines associées a depuis le 4 septembre un nouveau président. Me Francis Neyl Ata Asiokarah a été élevé à sa tête pour l'olympiade 2021-2024, succédant ainsi à Marien Ikama, qui n'avait plus fait acte de candidature. En l'absence d'un challenge puisqu'Abel Ndengue a lui aussi jeté l'éponge la veille, la voie était déjà balisée pour le nouveau président.

Le nouveau président de la Fédération de judo s'est engagé à réformer, former, transformer, encadrer, orienter et vulgariser cette discipline sur toute l'étendue du territoire national. «Aujourd'hui commence une histoire pour le judo congolais. Nous allons aborder cette nouvelle ère en faisant un effort de demeurer tous unis malgré nos divergences. Car l'idéal serait de projeter le judo au firmament, le rendre performant et compétitif», a déclaré le nouveau président.

Francis Ata a promis de multiplier des stages et séminaires de sensibilisation et renforcement des capacités des athlètes, entraîneurs et arbitres en vue de

remettre le judo sur les bons rails. Il entend mettre l'athlète au centre de toutes ses activités afin d'obtenir de bons résultats. «Le défi est énorme car vous devez redresser le judo, le mettre sur les rails parce que vous devrez fonctionner administrativement comme les autres fédérations», a indiqué, pour sa part, Auguste Etsala au nom du Comité national olympique et sportif congolais.

«Je vous invite à vous mettre résolument au service du judo qui a trop pris du retard afin de redorer son blason», a déclaré, quant à lui, Juste Charles Dinga, représentant du ministre des Sports.

Le nouveau président sera aidé

dans ses fonctions par Ange Ombongo et Pierre Mabilia, respectivement premier et deuxième vice-présidents. Ghislain Allure Bouesso Nzambi est le 3e vice-président. Ludovic Destin Oba Ngakosso et Jean Malanda assument respectivement les fonctions de secrétaires général et d'adjoint. Audrey Marina Mbemba Bicalou est la trésorière générale avec pour adjointe Destinée Bibiche Bonobo Eteni. Yvon Ngouabi, Charend Christel Bokoko et Rémy Moranga Mbongo sont les membres. Franck Gildas Wamba Mass, Demederos Retenu Tossou et Raymond Evit Mountou sont les membres du commissariat aux comptes.

James Golden Eloué

MONDIAL 2022

Les résultats de la première journée



Pas de vainqueur entre la Centrafrique et le Cap Vert au Stade de la Réunification de Douala (FCF)

Groupe B

Mauritanie-Zambie : 1-2 (0-1)

Buts : Mamadou Niass (69e) pour la Mauritanie, Enock Mwepu (10e) et Prince Mumba (57e) pour la Zambie

Tunisie-Guinée équatoriale : 3-0 (0-0)

Buts : Dylan Bronn (54e), Ellyes Skhiri (78e) et Khazri (82e sur penalty) pour la Tunisie
Classement : 1) Tunisie, 3 pts, 2) Zambie, 3 pts, 3) Mauritanie, 0 pt, 4) Guinée-équatoriale, 0 pt

Groupe C

Centrafrique-Cap Vert : 1-1 (0-1)

Buts : Trésor Toropité (53e) pour la Centrafrique, Julio Tavares (36e) pour le Cap Vert
Nigeria-Liberia : 2-0 (2-0)

Buts : Kelechi Ihaenacho (24e et 45e) pour le Nigeria
Classement : 1) Nigeria, 3 pts, 2) Cap Vert et Centrafrique, 1 pt, 4) Liberia, 0 pt

Groupe E

Kenya-Ouganda : 0-0

Mali-Rwanda : 1-0 (1-0)

But : Adama Traoré (19e) pour le Mali
Classement : 1) Mali, 3 pts, 2) Ouganda et Kenya, 1 pt, 4) Rwanda, 0 pt

Groupe F

Egypte-Angola : 1-0 (1-0)

But : Magdi Kasfa (5e sur penalty) pour l'Egypte

Libye-Gabon : 2-1 (1-1)

Buts : Ali Salama (28e) et Sanad Al Warfali (89e) pour la Libye, Biyongo Poko (11e) pour le Gabon

Classement : 1) Egypte, 3 pts, 2) Libye, 3 pts, 3) Gabon, 0 pt, 4) Angola, 0 pt

Groupe H

Namibie-Congo : 1-1 (1-0)

Buts : Charles Hambira (24e) pour la Namibie, Charles Hambira (contre son camp à la 57e) pour Congo

Sénégal-Togo : 2-0 (0-0)

Buts : Sadio Mané (56e) et Abdou Diallo (81e) pour le Sénégal
Classement : 1) Sénégal, 3 pts, 2) Congo, 1 pt, 3) Namibie, 1 pt, 4) Togo, 0 pt

Groupe I

Guinée Bissau-Guinée : 1-1 (0-1)

Buts : Joseph Mendes (46e) pour la Guinée Bissau, François Kamano (7e) pour la Guinée

Maroc-Soudan : 2-0 (1-0)

Buts : Naïf Aguerd (10e) et Abuaagla Abdalla (contre son camp à la 53e) pour le Maroc
Classement : 1) Maroc, 3 pts, 2) Guinée, 1 pt, 3) Guinée Bissau, 1 pt, 4) Soudan, 0 pt

Camille Delourme

GENRE

Une bande dessinée contre les violences envers la femme

En séjour de travail à Paris, Inès Nefer Ingani, la ministre de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la femme au développement, scelle le lancement contractuel d'une bande dessinée (BD) destinée à la lutte contre les violences faites aux filles/femmes en milieu scolaire.

Une semaine après la rencontre citoyenne entre le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, et les Congolais de France, dans la salle verte de l'ambassade du Congo en France, en présence de l'ambassadeur Rodolphe Adada, s'est tenue, le 2 septembre, une séance de signature du contrat de prestation de services relatifs à l'élaboration d'une BD destinée à la lutte contre les violences fondées sur le genre en milieu scolaire.

Cette cérémonie s'est transformée plutôt en plaidoyer des actions menées par la ministre Inès Nefer Ingani au ministère de la Promotion de la femme car, en dépit des avancées significatives enregistrées, le statut de la femme nécessite encore bien des améliorations. Et, pour la ministre, c'était l'occasion de rencontrer un panel des femmes de la diaspora.

Dans son discours, elle a décrit la rencontre du jour à l'ambassade comme étant une activité inscrite dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les violences fondées sur le genre du plan d'action 2021-2025, qui se décline autour de cinq axes principaux.

À savoir, axe I : mobilisation sociale, sensibilisation, éducation, communication et engagement citoyen ; axe II : amélioration des connaissances ; axe III : amélio-



La photo de groupe autour de la ministre Inès Nefer Ingani, lors de la cérémonie BD à l'ambassade du Congo à Paris/Rigo photo

ration de l'accès aux services d'accompagnement et de prise en charge des survivantes de violences fondées sur le genre ; axe IV : amélioration du cadre institutionnel, juridique et lutte contre l'impunité ; et enfin, axe V : coordination, suivi-évaluation et mobilisation des ressources.

Les BD qui seront mises à la disposition des jeunes élèves du Congo, suite à la signature dudit contrat, s'inscrivent dans l'axe 1 de ce plan d'action. Leur objectif est de sensibiliser le jeune public, de l'éduquer et surtout de le dissuader de commettre tout acte de violence à l'encontre des jeunes filles qui sont victimes, comme l'ont démontré les enquêtes de

plusieurs formes de violences, notamment en milieu scolaire qui se révèle regrettamment un lieu où se commettent des férocités fondées sur le genre, a-t-elle confié. « Notre rôle, le rôle de l'État, est de combattre avec pugnacité ces violences ayant pour base le genre en milieu scolaire, parce que celles-ci ont pour conséquence la marginalisation, l'échec et le décrochage scolaire de bon nombre de jeunes filles congolaises », a laissé entendre la ministre.

A la différence des outils disponibles, avec des statistiques difficiles d'accès pour les jeunes, la BD s'adresse aux filles comme aux garçons, adolescents et

adultes, et permet en outre de valoriser les talents d'auteurs et de dessinateurs congolais. Elle sera constituée de récits courts pour faire comprendre aux élèves des cycles primaires et secondaires qu'il n'est pas question de banaliser ni d'accepter les cas de maltraitance, de discrimination dont le genre féminin est trop fréquemment ciblé.

Auprès des enseignants du primaire au lycée, la BD vise à aborder des thèmes comme le racket (au titre des violences économiques), l'intolérance ou la marginalisation dont sont victimes les jeunes-filles du fait de menstruations précoces, de leur séropositivité au VIH/sida, d'un handicap ou

de leur appartenance à la population autochtone. Cette sensibilisation sans tabou concerne également la prévention sur les autres formes de violences, notamment le viol, le harcèlement sexuel et le harcèlement en ligne...

La ministre a remercié le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour sa vision et pour l'appui apporté dans la réalisation des actions en faveur de la promotion du statut multiforme de la femme congolaise en général, et de la fille en particulier.

Les participantes à cette rencontre, soucieuses d'endiguer les violences faites aux femmes, ont procédé à une série de questions-réponses / propositions avec la ministre. Sandrine Obami, présidente de l'association « Ensemble » à Rouen, suggère « que le ministère facilite un pôle d'écoute » au sein de l'ambassade du Congo à Paris pour rompre la solitude de certaines femmes seules en France.

Inès Nefer Ingani a clos les échanges de cette rencontre en ces termes : « La jeune fille congolaise d'aujourd'hui garantit la parité de demain... Soyons des femmes de terrain, déterminées et perspicaces... A vous les Congolaises de l'étranger, n'oubliez pas de rentrer au pays... ».

Marie Alfred Ngoma

RÉFLEXION

Sur la nouvelle « Guerre froide »

Enfin, si l'on y réfléchit bien, l'Histoire ne fait que se répéter. Avec, au cœur des événements qui la marquent, l'hostilité ou plutôt la compétition qui oppose toujours les « Grands » de ce monde et les menaces multiples qui en découlent pour la paix.

Oui l'Histoire, la grande Histoire ne fait que se répéter, à cette nuance près que la nouvelle « Guerre froide » qui se précise maintenant au fil des mois pourrait bien avoir des conséquences encore plus dramatiques que les précédentes si la Chine et les Etats-Unis d'une part, la Russie et l'Europe d'autre part ne prennent pas très vite la juste mesure des conséquences probables, pour ne pas dire certaines, que généreront inévitablement leurs rivalités croissantes à la surface du globe terrestre, voire même sans doute demain dans l'espace proche de notre planète.

Témoignent aujourd'hui de cette calamiteuse répétition du passé la guerre larvée que se livrent la Chine et les Etats-Unis en Extrême-Orient et le conflit moins visible mais tout aussi réel qui oppose la Russie à l'Union européenne dans la partie occidentale de l'ex-Empire soviétique. Deux scénarios déjà vécus tout au long du siècle précédent dont un au moins, celui qui opposa l'URSS à l'Alliance atlantique conduite par les Etats-Unis, faillit provoquer une nouvelle guerre mondiale dont les effets auraient été bien pires que les deux précédentes en raison de la puissance destructrice des armes présentes sur le terrain.

Ne nous faisons pas d'illusion : si la Chine tente de s'emparer de l'île de Taïwan comme tout semble l'indiquer aujourd'hui ou rend inaccessible la Mer de Chine du sud dont elle transforme les multiples îlots en bases militaires, l'on

peut être certain que l'Amérique du président Joe Biden volera au secours du Japon, des Philippines, de l'Indonésie, de l'Australie en brandissant les armes de destruction massive qu'elle détient. Une situation qui explique le retrait brutal pour ne pas dire chaotique des forces américaines stationnées en Afghanistan et à laquelle se prépare visiblement le président Xi Jinping comme le démontre la montée en puissance des forces navales chinoises.

Dans le même but mais de façon nettement moins visible, le président Vladimir Poutine met progressivement en place lui-même un dispositif stratégique conçu pour réaffirmer la puissance russe dans la Mer Noire et de façon plus générale dans le Proche-Orient, ce qu'a confirmé l'annexion de la Crimée en mars 2014. Une annexion qui a provoqué un choc diplomatique entre l'Ukraine, l'Europe et la Russie dont nous ne vivons

en réalité que les premières péripéties, mais qui gagnera probablement l'ensemble de la région comme l'a montré récemment le conflit qui opposait l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

De tout ce qui précède ressort la conclusion suivante: les avancées de toute nature qui ont marqué les dernières décennies, dans le domaine technique et scientifique tout particulièrement, n'ont guère fait évoluer la vision que les dirigeants des grandes puissances ont du monde ni même diminué leur volonté de dominer la scène internationale. Le temps que nous vivons est donc tout aussi instable, voire même plus que celui vécu par nos prédécesseurs.

Mieux vaut le reconnaître et réfléchir aux actions qu'il faudra entreprendre collectivement si par malheur le pire venait à se produire.

Jean-Paul Pigasse